

PARTICIPATION DES JEUNES 2.0

Les lignes directrices sur la participation des jeunes



PARTICIPATION DES JEUNES 2.0

Les lignes directrices sur la participation des jeunes

Adoptées par le Conseil mixte
sur la jeunesse à sa 49^e réunion,
24-25 octobre 2023

Les points de vue exprimés dans cet ouvrage n'engagent que le ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la ligne officielle du Conseil de l'Europe.

La reproduction d'extraits (jusqu'à 500 mots) est autorisée, sauf à des fins commerciales, tant que l'intégrité du texte est préservée, que l'extrait n'est pas utilisé hors contexte, ne donne pas d'informations incomplètes ou n'induit pas le lecteur en erreur quant à la nature, à la portée et au contenu de ce texte.

Le texte source doit toujours être cité comme suit : « © Conseil de l'Europe, année de publication ». Pour toute autre demande relative à la reproduction ou à la traduction de tout ou partie de ce document, veuillez vous adresser à la Direction de la communication, Conseil de l'Europe (F-67075 Strasbourg Cedex), ou à publishing@coe.int.

Toute autre correspondance relative à ce document doit être adressée au Service de la Direction de la Participation démocratique, Service de la Jeunesse, Conseil de l'Europe, Courriel: youth@coe.int

Conception de la couverture et mise en page : Service de la production des documents et des publications (SPDP), Conseil de l'Europe

Photos: Council of Europe.

Publié par la Direction de la démocratie, Service de la jeunesse.

Cette publication n'a pas fait l'objet d'une relecture typographique et grammaticale de l'Unité éditoriale de la DPDP.

Cette publication a été préparée en s'appuyant sur les recherches du Prof. Dr. Tomaž Deželan

© Conseil de l'Europe, 2024

Table des matières

1. LES LIGNES DIRECTRICES DU CONSEIL MIXTE SUR LA JEUNESSE (CMJ) SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES	5
2. LES LIGNES DIRECTRICES EN UN COUP D’ŒIL ET LE RÔLE DU CONSEIL DE L’EUROPE DANS LA PARTICIPATION DES JEUNES	9
3. LA RECOMMANDATION (2006)14 ET LA RÉOLUTION 152(2003) DU CONGRÈS EN BREF	13
4. LES (NOUVEAUX) DÉFIS ABORDÉS PAR LES LIGNES DIRECTRICES	15
4.1. L'évolution de la participation des jeunes	15
4.2. Effets négatifs d'une faible participation des jeunes à la politique institutionnelle	20
4.3 L'évolution de la citoyenneté des jeunes	26
4.4 L'impact de l'internet et des médias sociaux sur la participation des jeunes	30
4.5 Le rétrécissement des espaces civiques et le rôle du travail de jeunesse dans la résolution de ce problème	33
ANNEXE 1 : LE CONSEIL DE L'EUROPE ET SON SERVICE DE LA JEUNESSE	40
ANNEXE 2 : AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES	42
ANNEXE 3 : LECTURES COMPLÉMENTAIRES SUR LES PRINCIPALES TENDANCES EN MATIÈRE DE PARTICIPATION DES JEUNES	43



1. Les lignes directrices du Conseil mixte sur la jeunesse (CMJ) sur la participation des jeunes

En octobre 2006, le Comité des ministres a adopté une recommandation sur la citoyenneté et la participation des jeunes à la vie publique, soulignant le rôle vital de la participation des jeunes dans la démocratie et la société. Cette recommandation fixe des normes pour les États membres du Conseil de l'Europe, en soulignant l'importance d'une participation inclusive sans discrimination. De même, la résolution 152 du Congrès de 2003 sur la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale met l'accent sur le droit, les moyens et le soutien des jeunes à prendre part à la prise de décision et à s'engager dans des actions et des activités afin de contribuer à la construction d'une société meilleure.

Malgré près de deux décennies de progrès, il est nécessaire d'intensifier et d'étendre la mise en œuvre des deux documents à travers les États membres et le Conseil de l'Europe. Les lignes directrices du Conseil mixte sur la jeunesse (CMJ) sur la participation des jeunes visent à servir de référence aux États membres pour renforcer la participation des jeunes aux niveaux local, régional et national, tout en aidant les organisations de jeunesse à accéder aux politiques pertinentes du Conseil de l'Europe. Les lignes directrices du CMJ, qui sont énumérées ci-dessous, seront expliquées plus en détail dans les chapitres suivants du document.

Reconnaissance de la participation au-delà des politiques institutionnelles

1. Les formes non institutionnelles de participation des jeunes devraient être reconnues, encouragées et intégrées dans la vie des institutions et des politiques publiques afin de garantir l'inclusivité et la représentation.
2. Toute forme de participation de chaque personne doit être reconnue et prise en compte.
3. Fournir des fonds pour investir dans des initiatives de recherche visant à comprendre et à analyser les nouvelles formes de participation des jeunes.
4. Reconnaître le rôle crucial des organisations de jeunesse dans la facilitation d'un dialogue et d'un engagement significatifs entre les politiciens et les jeunes en utilisant des formes de participation non traditionnelles.



Promotion de la participation aux institutions politiques

5. Introduire et promouvoir le vote électronique et d'autres formes de facilitation électorale bénéfiques pour les jeunes.
6. Initier et maintenir un dialogue constructif entre les institutions politiques et les jeunes en encourageant une culture de co-création et de destin partagé (par exemple, un système de co-gestion).
7. Utiliser un langage engageant, inclusif et non bureaucratique, afin de combler le fossé de communication entre les politiques institutionnelles et les jeunes.
8. Créer des mécanismes de retour d'information complets permettant aux jeunes d'exprimer leurs opinions, leurs préoccupations et leurs suggestions aux institutions politiques et d'y donner suite.
9. Les décideurs politiques devraient explorer activement les espaces où les jeunes interagissent dans leur vie quotidienne afin de les impliquer dans leur environnement (par exemple, les parcs publics, les centres commerciaux, les installations sportives).
10. Prendre des mesures proactives pour développer des outils solides permettant d'évaluer l'efficacité et l'impact des interactions et de l'engagement avec les jeunes.
11. Explorer l'utilité des mécanismes d'évaluation de l'impact sur les jeunes dans le cadre du processus d'élaboration des politiques et les utiliser pour impliquer et représenter activement les jeunes dans la prise de décision.
12. Soutenir et encourager les activités éducatives formelles et non formelles (par exemple, promouvoir les débats dans les écoles, les jeux de simulation, les élections fictives) qui augmentent les compétences participatives des jeunes et des autres parties prenantes (par exemple, les politiciens, les administrateurs, les éducateurs).

Traduction de la voix et de l'intérêt des jeunes dans les politiques publiques

13. Écouter les préoccupations des jeunes et les inclure dans les politiques.
14. Concevoir des politiques qui intègrent les jeunes en tenant compte de leurs valeurs et de leurs priorités.
15. Reconnaître l'intérêt et les préférences des jeunes également dans des domaines politiques qui ne sont pas traditionnellement associés aux jeunes (par exemple, la politique environnementale, la politique étrangère, la politique de sécurité, la politique de santé, le gouvernement ouvert et la numérisation).



16. Exploiter l'activisme et le pouvoir des jeunes dans leur quête de justice sociale et d'une société durable, juste et ouverte (par exemple, l'activisme des consommateurs ; différentes stratégies d'utilisation des outils en ligne).

Les opportunités (et les dangers) des technologies de l'information et de la communication

17. Investir dans des programmes d'éducation au numérique et aux médias afin de doter les jeunes et les autres parties prenantes des compétences et des connaissances nécessaires pour naviguer dans le monde numérique en toute sécurité, avec compétence et de manière responsable.
18. Envisager des stratégies ciblées pour utiliser efficacement la dimension en réseau de la participation des jeunes aux questions sociales (par exemple, schémas de participation et de communication, campagnes de soutien et de pression, discussions en ligne).
19. Explorer des approches innovantes telles que la gamification et les plateformes interactives pour créer des expériences significatives et immersives qui trouvent un écho auprès des jeunes et permettent une participation significative de ces derniers.
20. Introduire des réglementations et des politiques visant à empêcher la tromperie des jeunes sur les plateformes de médias sociaux, notamment en garantissant leur vie privée, leur bien-être et la vérification des faits.
21. Reconnaître la valeur du travail (numérique) de jeunesse dans la promotion et la sécurisation de la participation des jeunes en ligne.
22. Aborder le problème de la fracture numérique chez les jeunes et son impact sur la participation des jeunes.

L'importance des espaces civiques et du travail de jeunesse pour garantir la participation des jeunes

23. Reconnaître les défis particuliers auxquels les jeunes sont confrontés à mesure que les espaces civiques se rétrécissent et la position unique du travail de jeunesse et des organisations de jeunesse pour relever ces défis.
24. Permettre et protéger un environnement sûr, favorable et stimulant pour le travail de jeunesse et les organisations de jeunesse, indépendamment de leur taille, de leur objectif ou de leur situation géographique, afin de promouvoir la participation des jeunes par le biais d'espaces civiques ouverts (par exemple, un environnement juridique favorable, un financement solide, la garantie de la sécurité du personnel et de sa professionnalisation).



NO
HATE



25. Éviter les charges administratives et les rapports inutiles, car la paperasserie supplémentaire limite la capacité des organisations déjà faiblement professionnalisées à mettre en œuvre leurs missions, réduisant ainsi l'espace civique.
26. Soutenir l'amélioration des espaces civiques en ligne et hors ligne existants et renforcer la capacité des jeunes, des animateurs de jeunesse et des représentants des organisations de jeunesse à soutenir ces espaces.
27. Reconnaître l'importance des différentes modalités du travail de jeunesse (par exemple, le travail de jeunesse mobile, le travail de jeunesse numérique) pour faciliter la participation des jeunes, en particulier dans les environnements où les possibilités de participation sont faibles (c'est-à-dire les déserts civiques).
28. Collecter des données et introduire des optiques d'analyse qui traitent du rétrécissement des espaces civiques pour les jeunes et mettent en évidence les différences d'accès et d'action parmi les jeunes ayant des identités, des cultures et des communautés différentes.
29. Concevoir conjointement des programmes et des initiatives visant à ralentir le rétrécissement de l'espace civique sur la base d'éléments concrets et en tenant compte des différences d'accès et de capacités des jeunes.
30. Promouvoir la coopération, les synergies et l'échange d'expériences entre les établissements d'enseignement formel, le travail de jeunesse et les organisations de jeunesse, ainsi qu'au sein du secteur de la jeunesse, en abordant les questions liées à la participation des jeunes.



2. Les lignes directrices en un coup d'œil et le rôle du Conseil de l'Europe dans la participation des jeunes

Objectif des lignes directrices

La pérennité des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe repose sur la créativité, les compétences, l'engagement social et la contribution des jeunes, ainsi que sur leur confiance en l'avenir. La [stratégie du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe pour 2030](#)¹ décide que le secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe devrait viser à élargir la participation des jeunes, de manière à ce qu'ils participent de manière significative à la prise de décision, sur la base d'un large consensus social et politique en faveur de l'inclusion, de la gouvernance participative et de la responsabilisation. Cette participation significative des jeunes est possible dans un environnement où les jeunes peuvent se réunir librement et former des associations ou des processus politiques, y adhérer et y être actifs. Elle fait référence à leur implication active dans les processus décisionnels, l'élaboration des politiques et d'autres activités liées à la citoyenneté démocratique.

Une participation significative des jeunes est également importante à la lumière de la [déclaration de Reykjavik](#)², qui reconnaît l'importance du secteur de la jeunesse et appelle à une «nouvelle voie de transparence et de coopération accrues avec ses parties prenantes, avec une visibilité renforcée et des ressources suffisantes». Elle indique clairement que cette voie devrait inclure une perspective de la jeunesse dans les délibérations intergouvernementales et autres de l'organisation, car la participation des jeunes à ces processus améliore l'efficacité des politiques publiques et renforce les institutions démocratiques par le biais d'un dialogue ouvert.

Dans le but de soutenir ces processus en cours, les lignes directrices sur la participation des jeunes se concentrent sur deux documents, la Recommandation (2006)¹⁴ et la Résolution 152(2003), qui requièrent une attention renouvelée, notamment en raison de l'évolution des conditions auxquelles les jeunes sont confrontés dans l'Europe. Les lignes directrices reconnaissent la nécessité permanente d'encourager la participation active, créative et productive des jeunes dans les contextes locaux, régionaux et nationaux, ce qui va au-delà de la simple sollicitation de leurs opinions. Elles visent à fournir des orientations plus claires et des exemples concrets pour aider les Etats membres et les autres acteurs concernés à atteindre cet objectif, ainsi que pour aider



les organisations de jeunesse à accéder aux politiques du Conseil de l'Europe qui les concernent directement.

Ces lignes directrices visent à examiner les principaux processus qui ont marqué la participation des jeunes après la publication de ces documents importants. Ces processus sont regroupés autour des thèmes de l'évolution de la participation des jeunes, de la faible participation des jeunes à la politique institutionnelle, de l'évolution de la citoyenneté des jeunes, de l'impact de l'internet et des outils basés sur le web sur la participation des jeunes et sur les jeunes en général, et du problème du rétrécissement des espaces civiques et du rôle du travail de jeunesse et des organisations de jeunesse pour y remédier. Chaque domaine d'actualité est couvert par une section consacrée aux preuves, aux principaux enseignements des études existantes, aux conseils aux parties prenantes concernées sur la manière d'endiguer les problèmes liés à la participation des jeunes et aux cas possibles de traitement du problème dans la pratique.

En faisant le point sur les exemples positifs liés à la participation des jeunes, cet effort reconnaît principalement les efforts déployés par différentes institutions et différents acteurs pour faciliter la participation des jeunes. Lorsque l'on examine différentes pratiques, il est important de tenir compte du contexte dans lequel elles ont été générées. Les preuves tirées d'autres pratiques ne peuvent être utiles que si le contexte est fourni.³ Comme il n'est jamais possible de copier simplement des pratiques efficaces dans d'autres environnements sans révision significative,⁴ ces lignes directrices fournissent principalement des exemples enregistrés d'amélioration de la participation des jeunes. Des exemples de politiques, de pratiques, de projets, de programmes, de mécanismes, etc. sont énumérés après chaque grand domaine thématique.

Groupe(s) cible(s)

Cette publication vise à atteindre divers groupes cibles afin de promouvoir la participation des jeunes dans différents domaines et à différents niveaux (local, national, international). Ces groupes cibles comprennent les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, les organisations de jeunesse à tous les niveaux, les organisations du secteur de la jeunesse qui fournissent des services aux jeunes et défendent leurs intérêts, tels que les animateurs de jeunesse et autres professionnels travaillant avec les jeunes, les individus et les groupes concernés par la participation des jeunes, ainsi que d'autres acteurs pertinents.

Champ d'application

Cette publication fait principalement référence à la Recommandation (2006)14 et à la Résolution 152(2003), en mettant l'accent sur la participation des jeunes et sur la manière dont les Etats membres et les autres parties prenantes peuvent la promouvoir.



Elle souligne également l'importance de ces dispositions, en particulier les recommandations aux Etats membres, dans les circonstances actuelles auxquelles les jeunes sont confrontés. La publication contient des exemples de promotion de la participation des jeunes dans différents contextes à travers l'Europe, recueillis grâce à une enquête ouverte à toutes les parties prenantes, à l'analyse de documents pertinents du Conseil de l'Europe, à des publications du Partenariat Jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe, et à d'autres institutions actives dans le domaine de la participation des jeunes (par exemple, le Forum européen de la Jeunesse, les Nations Unies, le PNUD, le BIDDH de l'OSCE, International IDEA et d'autres). L'ordre dans lequel les pratiques apparaissent dans les sous-chapitres va de celles qui sont les plus pertinentes au niveau local à celles qui sont les plus pertinentes au niveau international.

Le processus d'élaboration des lignes directrices

Le Conseil mixte sur la jeunesse (CMJ) a reconnu le besoin de lignes directrices plus claires sur la manière de mettre en œuvre des documents importants qui guident les Etats membres dans le renforcement de la participation des jeunes dans des contextes locaux, régionaux et nationaux en ce qui concerne les circonstances changeantes auxquelles les jeunes sont confrontés. Pour élaborer les lignes directrices, le CMJ a créé un groupe de rédaction composé de deux membres du Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ), de deux membres du Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ), et d'un représentant du Forum européen de la jeunesse. Le groupe de rédaction a invité des représentants d'organisations de jeunesse à participer à l'élaboration des lignes directrices et a exploré les moyens de renforcer la coopération entre le CMJ, le Congrès et les jeunes délégués du Congrès.



3. La Recommandation (2006)¹⁴ et la Résolution 152(2003) du Congrès en bref

La [Recommandation \(2006\)¹⁴](#) sur la citoyenneté et la participation des jeunes à la vie publique souligne l'importance de la participation des jeunes à la démocratie et à la société et fournit des normes spécifiques que les Etats membres du Conseil de l'Europe doivent suivre. Elle consiste en sept recommandations aux Etats membres. Ces sept recommandations appellent à offrir des possibilités d'apprentissage qui permettent une citoyenneté et une participation actives; à échanger des bonnes pratiques sur la participation des jeunes; à reconnaître l'importance de l'apprentissage non formel dans les associations de jeunesse pour l'éducation à la citoyenneté démocratique; à promouvoir la création de conseils de jeunesse indépendants; à développer des partenariats entre les pouvoirs publics et les conseils et organisations de jeunesse, en tenant compte du modèle de cogestion; à soutenir la création de conseils d'étudiants et d'élèves et à promouvoir le dialogue entre les acteurs de l'éducation formelle et non formelle; et à développer un environnement favorable, en tenant compte des conditions de vie, en ciblant les personnes désavantagées et vulnérables. La dernière recommandation souligne également l'importance de la recherche sur la jeunesse, en fournissant des informations qui répondent aux normes démocratiques, en assurant un financement adéquat aux acteurs pertinents qui fournissent ces services, en encourageant les partis politiques à engager un dialogue avec les jeunes et en appelant à la mise en œuvre effective de la Charte européenne révisée.

De même, la [résolution 152 \(2003\) du Congrès⁶](#) souligne que la participation signifie avoir le droit, les moyens, l'espace et l'opportunité de s'engager dans la prise de décision avec un soutien adéquat et de contribuer à la construction d'une société meilleure, et adopte la Charte européenne révisée dans son article 8. La résolution invite les membres à approuver la Charte, à l'utiliser comme document de référence pour le travail quotidien avec les jeunes et à contribuer à sa diffusion. La résolution demande également aux jeunes d'avoir accès aux nouvelles technologies qui favorisent la participation, de redoubler d'efforts pour impliquer les jeunes dans la prise de décision, en particulier ceux qui rencontrent des obstacles à la participation, de promouvoir la coopération entre les municipalités et les régions dans le domaine de



l'animation jeunesse et de fournir aux organes du Conseil de l'Europe des exemples de bonnes pratiques en matière de participation des jeunes, de travailler avec les acteurs concernés pour protéger les jeunes de l'exploitation sexuelle, ainsi que pour protéger les jeunes de la violence et aider les victimes de la violence.

La [Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale](#) fournit aux jeunes, aux organisations de jeunesse et aux autorités locales des lignes directrices, des outils et des idées pour promouvoir la participation des jeunes au niveau local et régional. Elle décrit une série d'actions dans lesquelles les autorités locales devraient intégrer une approche de la participation des jeunes et présente des outils concrets pour soutenir la participation des jeunes, tels que la formation, les centres de conseil, les projets de jeunes et les médias locaux par et pour les jeunes, et donne des conseils sur les moyens possibles de soutenir la participation institutionnelle des jeunes dans leur environnement local. Elle aborde plus en détail les conseils et les parlements de jeunes et donne des suggestions sur la manière dont les jeunes peuvent s'impliquer dans le processus décisionnel à tous les niveaux.



4. Les (nouveaux) défis abordés par les lignes directrices

4.1. L'évolution de la participation des jeunes

Le paragraphe 1 de la Charte révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale considère que la participation active des jeunes aux décisions et aux actions au niveau local et régional est essentielle pour des sociétés démocratiques, inclusives et prospères. Pour la Charte, la participation ne se limite pas à voter ou à se présenter aux élections. Il s'agit d'avoir le droit, les moyens, l'espace et l'opportunité d'influencer les décisions et de s'engager dans les actions d'une société.⁷

Une définition aussi large de la participation des jeunes à la vie locale et régionale n'est pas seulement une caractéristique, et émane souvent, des documents politiques, mais aussi des débats académiques. Les sciences politiques et la sociologie (politique) sont les deux disciplines les plus importantes qui proposent des fondements théoriques, des conceptualisations et des mesures empiriques⁸ des processus couverts par la Charte révisée. Qu'il s'agisse d'engagement civique ou de participation politique, de science politique ou de sociologie, l'extension conceptuelle des deux termes clés est immense⁹ et il n'y a pas de sens unique convenu pour eux. Sous différentes variantes, ils vont du vote aux élections au don d'argent à des œuvres caritatives, en passant par le bowling dans une ligue communautaire.¹⁰ Dans toutes ces définitions, tout dépend à la fois de la période et de l'observateur (qui définit, l'érudit ou le participant).¹¹ Aux fins de la Charte révisée et des instruments politiques connexes, la définition fournie dans le préambule est appropriée, car sa notion plus large va au-delà du vote et des activités dans les institutions publiques et prend en compte de manière plus réaliste la façon dont les jeunes s'engagent dans leurs communautés.

Le concept de participation a donc évolué au cours des dernières décennies et englobe désormais une variété d'acteurs, de formes et de cibles.¹² Cela est dû à l'émergence de nouveaux mouvements sociaux, d'une plus grande souplesse d'adhésion et d'une variété de nouvelles formes d'action collective. Ces changements sont soit une réinvention de formes d'action plus anciennes, soit une conséquence des innovations technologiques des dernières décennies.¹³ L'évolution des objectifs de l'action politique est également le signe d'un déplacement du pouvoir politique et de l'autorité de l'État-nation vers une variété d'acteurs publics et privés transnationaux et supranationaux.

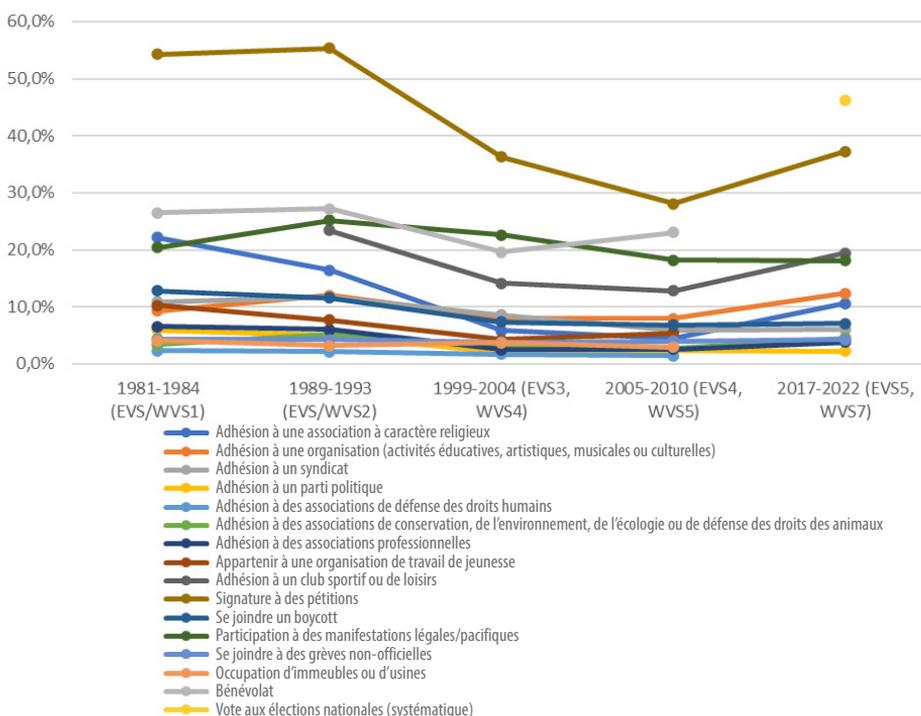


partial agreement on
youth mobility
through the
EUROPEAN YOUTH CARD



La recherche suggère que les jeunes ont tendance à se détourner des formes institutionnelles de participation et à se concentrer davantage sur les formes non institutionnelles d'engagement. Par conséquent, le débat sur la participation ne porte plus sur la question de savoir si les jeunes sont actifs, mais plutôt sur celle de savoir où ils le sont.¹⁴ Des données récentes suggèrent que si les jeunes restent actifs, ils participent de différentes manières qui sont façonnées par leurs expériences avec les institutions et les personnes dans leur vie quotidienne.¹⁵ La participation des jeunes au sens strict, c'est-à-dire l'influence sur les institutions publiques, comporte des pièges (voir le titre 4.2), mais le vote reste l'une des formes les plus répandues d'engagement des jeunes et aussi l'une des plus efficaces.¹⁶ Selon diverses études,¹⁷ en ce qui concerne l'action politique, les jeunes continuent de voter et de signer des pétitions le plus souvent, ce qui suggère que les formes institutionnelles d'engagement sont toujours pertinentes.

Figure 1 : Adhésion à des organisations, action politique et travail bénévole des 15-29 ans ?



Source: EVS (2022)



Mais les jeunes s'engagent également dans des formes de participation moins institutionnelles, par exemple en partageant leurs opinions en ligne de différentes manières. Ils s'engagent également dans la consommation, les protestations de rue et les manifestations à caractère politique. Ils se portent volontaires de manière significative pour des organisations caritatives ou des organisations de campagne et participent à des consultations publiques. Les diverses formes d'engagement en ligne et l'activisme des consommateurs semblent être les pratiques les plus courantes des jeunes en ce qui concerne les formes non institutionnelles de participation. Plutôt que de se concentrer sur les formes de participation les plus pratiquées, il est important de noter que les jeunes participent à travers un répertoire diversifié de participation. Dans ce contexte, Deželan et Moxon soulignent que seul un dixième des jeunes ne participe à aucune des formes de participation mesurées, ce qui suggère que les jeunes sont plus engagés qu'on ne le pense généralement.¹⁸

Principaux enseignements

1. Les outils traditionnels de mesure de la participation des jeunes sont trop étroits et dépassés.
2. Le vote reste l'un des principaux moyens de participation politique pour les jeunes.
3. Les acteurs, les formes et les cibles de la participation politique évoluent, de même que les modalités de l'activité politique des jeunes.
4. En fonction de leurs préférences, de leurs capacités et d'autres facteurs pertinents, les jeunes participent de différentes manières.

Lignes directrices

1. Les formes non institutionnelles de participation des jeunes devraient être reconnues, encouragées et intégrées dans la vie des institutions et des politiques publiques afin de garantir l'inclusivité et la représentation.
2. Toute forme de participation de chaque personne doit être reconnue et prise en compte.
3. Fournir des fonds pour investir dans des initiatives de recherche visant à comprendre et à analyser les nouvelles formes de participation des jeunes.
4. Reconnaître le rôle crucial des organisations de jeunesse dans la facilitation d'un dialogue et d'un engagement significatifs entre les politiciens et les jeunes en utilisant des formes de participation non traditionnelles.



Exemples pratiques

Budget jeunesse

Certaines municipalités ont mis en place des budgets participatifs spécifiques pour les jeunes ou pour des services destinés aux jeunes. Le budget jeunesse est un moyen pour les jeunes d'influencer leur environnement et leurs activités locales. Le budget jeunesse fait partie d'un éventail plus large de possibilités de participation des jeunes à la prise de décision municipale. Voir, par exemple, la ville de Gand https://stad.gent/sites/default/files/media/documents/Concept%20Note%20EYC%202024%20Ghent_0.pdf

Jurys de jeunes et journées de dialogue

Un jury de jeunes est une forme particulière de jury de citoyens composé uniquement de jeunes, généralement âgés de 12 à 25 ans. Idéalement, les jurys de jeunes permettent aux jeunes de s'exprimer, ce qui conduit à une plus grande équité dans la prise de décision et à une plus grande diversité dans l'arène politique. Il est important qu'un jury de jeunes, comme un jury de citoyens traditionnel, crée un espace public sûr permettant aux jeunes de s'ouvrir aux autres et de bien les écouter. Voir, par exemple, le cas de Vaasa [134ac3bc-vaasa-participation-program-en_draft.pdf](https://www.vaasa.fi/134ac3bc-vaasa-participation-program-en_draft.pdf)

Procès fictifs de jeunes

Le procès fictif des jeunes est un concept intéressant dans lequel les jeunes participants jouent le rôle de jurés, de l'accusation et de la défense. La principale différence avec un jury de jeunes est qu'il n'y a pas d'experts adultes, mais que la base d'informations pour le jury est créée par les jeunes eux-mêmes. Voir, par exemple, <https://www.ymcatriangle.org/youth-government-mock-trial>

Les zombies ne sont pas des démocrates (Zombie nejsou demokrati, République tchèque)

L'objectif du projet était de développer une pièce de théâtre participative pour les étudiants sur le thème de la constitution, de la démocratie et de la liberté. La pièce se déroule au bord de la destruction et un groupe de neuf personnes doit établir les règles et créer un ordre fonctionnel pour la communauté. Les jeunes du public sont interrogés pendant la pièce elle-même, ils peuvent influencer les personnages et faire part de leurs réflexions aux acteurs tout au long de la pièce. Voir https://www.dzs.cz/sites/default/files/2023-01/Zombie_nejsou_demokrati_Participativni_predstaveni_pro_studenty_na_tema.pdf

Panel des jeunes de l'EYCA

Le panel des jeunes de l'EYCA est composé d'un maximum de 11 membres sélectionnés parmi les détenteurs de cartes européennes. Les principales fonctions du panel sont de contribuer à la gestion de l'EYCA du point de vue des jeunes, de mener des actions locales ou nationales pour engager les jeunes dans des débats sur des sujets européens et de promouvoir la communauté des détenteurs de cartes lors de différents événements. Voir <https://eyca.org/youth-panel>



Observatoire de la jeunesse

La ville de Sion, en Suisse, a mis en place un observatoire de la jeunesse afin de coordonner la politique de la jeunesse et d'aborder les questions émergentes qui touchent les jeunes. L'observatoire s'efforce de promouvoir la participation des jeunes en les impliquant dans la prise de décision et la mise en œuvre des politiques. L'observatoire de la jeunesse sert de plateforme aux jeunes pour exprimer leurs opinions, leurs préoccupations et leurs suggestions, qui sont ensuite prises en compte dans l'élaboration des politiques de la jeunesse. L'observatoire mène également des recherches sur les questions qui touchent les jeunes et identifie les lacunes des politiques existantes, ce qui permet de concevoir des politiques plus efficaces. Voir, par exemple, l'observatoire basque de la jeunesse. Voir : <https://www.sion.ch/themes/19240>

Recherche sur la participation des jeunes

La recherche continue et systématique sur la jeunesse devrait être soutenue par les autorités publiques à différents niveaux (par exemple, les observatoires de la jeunesse) pour suivre la participation, la représentation et l'inclusion des jeunes, la transition des jeunes de l'école au travail, l'impact des politiques sur les différents groupes de jeunes, et pour fournir des données continues sur les points clés de la participation des jeunes dans le processus politique. Voir, par exemple, le partenariat pour la jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe <https://pjp-eu.coe.int/en/web/youth-partnership/peyr>, le réseau RAY <https://www.researchyouth.net>, la société finlandaise de recherche sur la jeunesse <https://www.youthresearch.fi>.

Dialogue structuré avec les jeunes

Les dialogues structurés sont une plateforme inclusive et participative pour les jeunes. Cette plateforme peut être considérée comme un processus qui utilise à la fois la participation électronique et les réunions en face à face. Voir par exemple [EU Youth Dialogue | European Youth Portal \(europa.eu\)](#) et [Mladinski dialog v Sloveniji - Urad RS za mladino - mlad.si](#).

Système de cogestion

Le système de cogestion est un système dans lequel les jeunes et les représentants des gouvernements s'assoient autour d'une table pour prendre ensemble des décisions basées sur la réalité des jeunes. Le système de cogestion du Conseil de l'Europe est un exemple vivant de démocratie participative. C'est un lieu de réflexion commune et de co-production, qui associe la voix des jeunes Européens et celle des autorités publiques chargées des questions de jeunesse, et qui débouche sur un partage et une évaluation de l'expérience. Voir : <https://www.coe.int/fr/web/youth/co-management>.



Wiki Jeunesse

Le Youth Wiki est une plateforme en ligne contenant des informations sur les politiques de jeunesse dans les pays européens. L'objectif principal du Youth Wiki est de soutenir la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse en s'appuyant sur des données probantes. Pour ce faire, il fournit des informations sur les politiques nationales de soutien aux jeunes sous une forme conviviale et constamment mise à jour. L'objectif général est de soutenir la Commission européenne et les États membres dans leur prise de décision en fournissant des informations sur les réformes et les initiatives. Il permet l'échange d'informations et d'approches innovantes et peut soutenir des activités d'apprentissage par les pairs. Voir: <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki>

Indice de progrès des jeunes

L'indice de progrès des jeunes (IPJ) est un outil complet qui mesure la qualité de vie des jeunes dans le monde entier, indépendamment des indicateurs économiques. Il se concentre sur trois domaines clés: Les besoins humains fondamentaux, les fondements du bien-être et les opportunités. Sur la base de ces facteurs, un score est calculé pour chaque pays. Il permet aux décideurs politiques de mieux comprendre les besoins des jeunes et de déterminer quelles politiques sont efficaces. Voir <https://www.youthforum.org/topics/youth-progress-index>

4.2. Effets négatifs d'une faible participation des jeunes à la politique institutionnelle

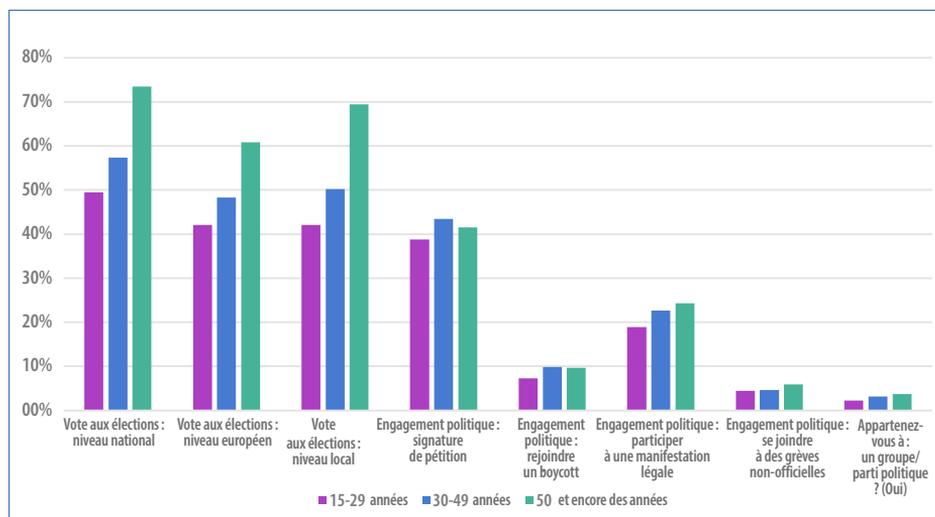
La participation des jeunes à la vie politique est une question complexe. Par rapport à d'autres groupes d'âge, les jeunes ont tendance à obtenir de moins bons résultats dans presque tous les domaines de la participation politique, si l'on se base sur les conceptions méthodologiques de la plupart des études comparatives internationales.¹⁹ La faible participation politique des jeunes dans les pays démocratiques est un problème largement reconnu. Les études montrent que les jeunes participent moins à la politique institutionnelle, y compris aux élections, que les autres groupes d'âge et moins qu'au cours des décennies précédentes. Les études montrent également que le fossé entre les jeunes et les électeurs plus âgés s'est considérablement creusé dans le monde démocratique au cours des dernières décennies.²⁰

Cette tendance se reflète dans le déclin des adhésions aux partis et le manque d'intention des jeunes de se présenter à des fonctions politiques, ce qui affecte sérieusement la fonction de recrutement et de mobilisation des partis politiques et la représentation



politique des jeunes.²¹ L'implication des jeunes dans les partis et organisations politiques est également de plus en plus rare. Seuls 5 % des 15-29 ans participent à de telles activités.²² Ce déclin est également évident dans d'autres formes de participation à la politique institutionnelle, y compris les campagnes, la prise de contact avec des fonctionnaires et la participation active à des groupes politiques.²³ Aujourd'hui, les jeunes sont moins enclins à signer des pétitions, à participer à des manifestations légales et à prendre part à des grèves non officielles.

Figure 2 : Participation politique en Europe par groupes d'âge



Source : European Values Study, vague 7 (2020)

Le manque de jeunes en politique a un impact négatif sur la représentation des jeunes. Dans la plupart des pays de l'OCDE, moins de 2 % des parlementaires nationaux ont moins de 30 ans.²⁴ Même dans certains parlements nationaux d'Europe, moins de 0,5 % des députés ont moins de 30 ans et moins de 0,1 % moins de 25 ans.²⁵ Les jeunes femmes sont particulièrement sous-représentées. La faible participation des jeunes à la vie politique se traduit par de faibles attentes à l'égard des gouvernements et les politiques sont guère incités à se concentrer sur les politiques qui profitent aux jeunes. Il en résulte des résultats politiques qui tendent à favoriser ceux qui participent le plus. Même lorsque d'autres groupes d'âge représentent les intérêts des jeunes, la recherche empirique montre que ce n'est généralement pas le cas.²⁶



Principaux enseignements

1. La participation des jeunes à la politique institutionnelle est relativement faible par rapport aux autres groupes d'âge.
2. L'écart entre la participation des jeunes et celle des autres groupes d'âge se creuse.
3. Les faibles taux de participation ont un impact négatif sur la représentation politique des jeunes.
4. La faible représentation politique des jeunes conduit à des politiques moins réactives aux besoins des jeunes.

Lignes directrices

1. Introduire et promouvoir le vote électronique et d'autres formes de facilitation électorale bénéfiques pour les jeunes.
2. Initier et maintenir un dialogue constructif entre les institutions politiques et les jeunes en encourageant une culture de co-création et de destin partagé (par exemple, un système de co-gestion).
3. Utiliser un langage engageant, inclusif et non bureaucratique, pour combler le fossé de communication entre la politique institutionnelle et les jeunes.
4. Créer des mécanismes de retour d'information complets permettant aux jeunes d'exprimer leurs opinions, leurs préoccupations et leurs suggestions aux institutions politiques et d'y donner suite.
5. Les décideurs politiques devraient explorer activement les espaces où les jeunes interagissent dans leur vie quotidienne afin de les impliquer dans leur environnement (par exemple, les parcs publics, les centres commerciaux, les installations sportives).
6. Prendre des mesures proactives pour développer des outils solides permettant d'évaluer l'efficacité et l'impact des interactions et de l'engagement avec les jeunes.
7. Explorer l'utilité des mécanismes d'évaluation de l'impact sur les jeunes dans le cadre du processus d'élaboration des politiques et les utiliser pour impliquer et représenter activement les jeunes dans la prise de décision.
8. Soutenir et encourager les activités éducatives formelles et non formelles (par exemple, promouvoir les débats dans les écoles, les jeux de simulation, les élections fictives) qui augmentent les compétences participatives des jeunes et des autres parties prenantes (par exemple, les politiciens, les administrateurs, les éducateurs).



Exemples pratiques

#ИЗБОРИЦЕ

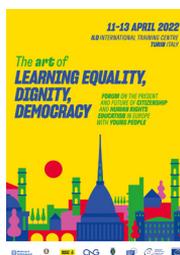
Au cours de la période précédant les élections nationales, le National Democracy Institute (NDI) a approché le National Youth Council of Macedonia (NYCM) et ensemble, ils ont planifié la campagne #ИЗБОРИЦЕ61 afin d'encourager : a) les partis politiques à prendre en compte les préoccupations des jeunes lors de l'élaboration de leurs politiques ; b) les jeunes à s'impliquer dans la politique et à se rendre aux urnes ; et c) les jeunes de Macédoine du Nord et leurs responsables politiques et décideurs à s'engager dans un dialogue permanent (Crowley et Moxon 2017, 32).

Participation Hub (Hub na nÓg, Irlande)

Hub na nÓg, en tant que centre national d'excellence et de coordination chargé de la mise en œuvre de la stratégie, aide les ministères, les agences gouvernementales et les organisations non gouvernementales à donner aux enfants et aux jeunes une voix dans la prise de décision sur les questions qui affectent leur vie, en mettant particulièrement l'accent sur ceux qui sont rarement entendus. Hub na nÓg, en tant que centre d'excellence, renforce les capacités dans tous les secteurs en proposant des formations, un soutien et des conseils aux prestataires de services et aux décideurs politiques. Hub na nÓg développe, documente et diffuse également les meilleures pratiques internationales innovantes en matière de participation des enfants et des jeunes à la prise de décision et collabore avec les universités et les établissements d'enseignement pour adultes afin de renforcer les capacités des professionnels. Hub na nÓg a publié le cadre national pour la participation des enfants et des jeunes à la prise de décision en 2021. Voir <https://hubnanog.ie>

Commissions de la jeunesse

De nombreuses juridictions ont mis en place des commissions spéciales pour la jeunesse afin d'accroître la participation des jeunes aux affaires locales et d'apporter une contribution sur les questions importantes pour les jeunes. Si les conseils locaux de la jeunesse et les commissions de la jeunesse visent tous deux à impliquer les jeunes dans les processus de prise de décision, ils diffèrent dans leur structure et leur fonction. Les Conseils locaux de jeunesse sont davantage destinés à faire entendre la voix des jeunes à différents niveaux de gouvernance, tandis que les Commissions de jeunesse ont généralement un rôle consultatif auprès des organes directeurs ou des organisations. Voir, par exemple, le Comité européen de coordination de la jeunesse <https://www.ifrc.org/our-work/inclusion-protection-and-engagement/youth-engagement/youth-europe>



Parlements, conseils et comités de jeunes

La création et la promotion de conseils et de parlements nationaux et locaux dirigés par des jeunes offrent une expérience de première main très riche des fonctions et procédures parlementaires pour l'éducation civique. En l'absence de preuves concluantes de l'impact de ces initiatives sur la politique relative aux jeunes et aux politiques, il existe une tendance croissante à donner à ces structures certaines compétences - principalement un rôle consultatif sur les questions liées à la jeunesse - et à leur fournir un budget adéquat pour qu'elles puissent se réunir régulièrement et jouer un rôle de contrôle dans certaines institutions de l'État. Voir, par exemple, le Parlement européen des jeunes <https://eyp.org/>, le Youth sounding board https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/youth/youth-sounding-board_en, les cas des parlements nationaux <https://national-policies.eacea.ec.europa.eu/youthwiki/comparative-overviews/participation/national-youth-parliaments/2021>

La jeunesse dans un cadre multipartisan et multipartite

Un élément très important de l'effort général visant à établir un dialogue politique entre les divers représentants de la jeunesse, les parties prenantes ainsi que les jeunes individus en dehors des organisations est la mise en place d'un forum, d'un réseau ou d'une organisation qui facilite la mise en réseau au-delà des lignes de parti et promeut à la fois le dialogue démocratique et les moyens d'y parvenir. Ce cadre pourrait également transcender les frontières nationales par le biais de réseaux internationaux, permettant ainsi un dialogue inter-idéologique et interculturel. Le dialogue impliquerait différents groupes sociaux, en particulier les femmes, les minorités ethniques, les groupes de personnes handicapées, etc. Ces réseaux sont d'excellents endroits sûrs pour assurer la formation et la promotion de la coopération sur les questions de jeunesse. Voir, par exemple, European Forum Alpbach Youth Lab <https://www.alpbach.org>

Youth-check / mécanisme d'évaluation de l'impact

Le mécanisme de contrôle des jeunes est un processus réglementaire qui vise à évaluer l'impact des propositions législatives sur les jeunes. Il vise à rendre visible l'impact potentiel de la législation et à garantir que les besoins et les intérêts des jeunes sont pris en compte dans le processus de prise de décision. Le mécanisme de contrôle des jeunes inclut les perspectives et les préoccupations des jeunes dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, dans le but ultime d'obtenir de meilleurs résultats pour les jeunes. Voir, par exemple, JoKER de Flandre <https://studylib.net/doc/5298564/joker.-mainstreaming-children-s-rights-in-flanders> le Forum européen de la Jeunesse https://www.youthforum.org/files/YFJ_EU_Youth_Test.pdf



DEMOCRACY HERE NOW

Youth campaign
to revitalise
democracy.



Le capital jeunesse

Une capitale de la jeunesse est la désignation d'une ville ou d'une région reconnue pour l'importance qu'elle accorde au développement, à l'engagement et à l'autonomisation des jeunes. C'est un titre donné à un lieu qui s'engage à fournir des opportunités, des ressources et un soutien aux jeunes pour qu'ils s'épanouissent et participent activement à la société. Le titre de Capitale nationale de la jeunesse vise à mettre en lumière et à promouvoir les initiatives, les programmes et les politiques qui donnent la priorité aux besoins et aux intérêts des jeunes et qui favorisent leur croissance, leur bien-être et leur contribution positive à la vie de leur communauté. Voir, par exemple, la capitale roumaine de la jeunesse <https://en.pontgroup.org/projects/romanian-youth-capital/>

Abaissement de l'âge du vote, vote à 16 ans

Étant donné que l'âge légal du droit de vote définit la citoyenneté, certains auteurs affirment que l'abaisser, par exemple à 16 ans, augmenterait la participation électorale, car celle-ci s'est avérée plus élevée chez les jeunes de 18 ans que chez ceux de 19 à 21 ans. Voir, par exemple, le cas de l'Autriche <https://www.realinstitutoelcano.org/en/analyses/voting-at-16-in-austria-a-possible-model-for-the-eu/>

Campagnes et projets de collaboration

Les institutions politiques peuvent travailler avec des organisations ou des initiatives dirigées par des jeunes pour mener des campagnes ou des projets conjoints sur des questions d'intérêt commun. En travaillant avec les jeunes, les institutions politiques peuvent exploiter leur créativité, leur énergie et leur expertise pour élaborer des solutions efficaces et accroître la participation des jeunes à la prise de décision. Voir, par exemple,

<https://www.oecd.org/mena/governance/Young-people-in-OG.pdf>

Participation des jeunes à la gestion des élections

La participation des jeunes à toutes les phases d'une campagne électorale, en incluant des jeunes dans les conseils consultatifs des organes de gestion des élections (ou en y incluant des experts de la jeunesse) et en tant qu'employés des bureaux de vote, ainsi que des observateurs électoraux, améliorerait la connaissance des besoins des jeunes électeurs ainsi que l'appropriation du processus politique par les jeunes impliqués.

Voir <https://www.youthpower.org/sites/default/files/YouthPower/files/resources/UNDP%20YP%20in%20Electoral%20Processes%20Handbook.pdf>



Quotas électoraux pour les jeunes

L'introduction de quotas électoraux de jeunes dans la législation électorale ou en tant qu'acte volontaire des partis politiques et des listes électorales est une mesure qui peut apporter une solution rapide à la représentation déséquilibrée ainsi qu'à la participation de certains groupes. Voir <https://aceproject.org/ace-en/topics/yt/yt30/youth-quotas>

Enquêtes auprès des jeunes

Les institutions politiques peuvent mener des enquêtes régulières ciblant spécifiquement les jeunes afin de recueillir leurs opinions sur les questions politiques. Les réactions recueillies devraient être prises en compte dans la formulation des politiques afin de créer un sentiment d'appropriation et de s'assurer que les perspectives des jeunes sont prises en compte. Voir, par exemple, Youth in Iceland <https://rannsoknir.is/skyrslur/>; Youth 2020 in Slovenia <https://press.um.si/index.php/ump/catalog/book/616>

Initiatives politiques menées par les jeunes

Les institutions politiques peuvent mettre en place des canaux spéciaux ou des concours par lesquels les jeunes peuvent soumettre des idées politiques, qui sont ensuite examinées et prises en compte par les décideurs. Cette pratique favorise le sentiment d'autonomie et permet aux jeunes de contribuer directement à la formulation des politiques. Voir, par exemple, le plan d'action pour la jeunesse https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/youth/youth-action-plan_en

4.3. L'évolution de la citoyenneté des jeunes

Les jeunes ont une relation changeante avec la politique, comme en témoignent leur représentation limitée dans les institutions politiques traditionnelles et leur engagement dans la vie de tous les jours.²⁷ Cet engagement est guidé par des principes éthiques et s'exprime dans des actions quotidiennes, ce qui entraîne une diversification des questions et des préoccupations qui les concernent. La complexité des transitions des jeunes, avec des périodes de transition plus longues et réversibles, a façonné cette relation et conduit à des niveaux plus élevés d'insécurité et de vulnérabilité, affectant leurs liens avec la communauté, en particulier en termes de socialisation et d'engagement. Des études suggèrent qu'un nouveau type de citoyen est en train d'émerger, où les jeunes générations sont moins engagées dans la politique institutionnelle et plus susceptibles d'appartenir à des groupes informels et de participer à

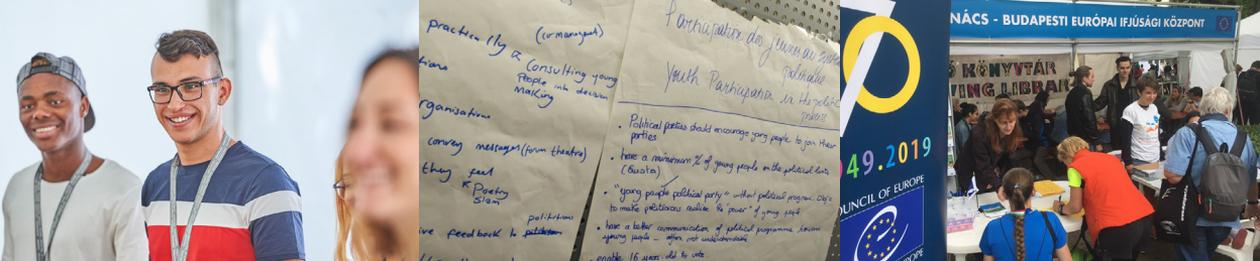


des manifestations.²⁸ L'évolution vers des identités personnelles et le détachement des institutions politiques ont conduit à mettre l'accent sur l'expression personnelle et l'expérimentation de nouvelles formes de communication de masse. Les pairs et les médias sociaux jouent désormais un rôle plus important dans la formation des convictions politiques.²⁹

Les identités et attitudes politiques des jeunes étant de plus en plus façonnées par leurs réseaux sociaux, nous assistons à un individualisme en réseau, les médias sociaux jouant un rôle central dans l'engagement politique des individus.³⁰ Les citoyens en réseau sont généralement membres de réseaux non hiérarchiques et entretiennent leurs relations par le biais des médias sociaux.³¹ Ils peuvent accomplir certaines actions qui rappellent la politique traditionnelle et réaliser leur identité par le biais de l'expérience vécue. Cela montre une relation positive entre l'utilisation des médias sociaux et l'engagement politique.

Les jeunes Européens d'aujourd'hui ont un mélange de normes de citoyenneté qui donnent la priorité à l'ordre social, à la responsabilité personnelle et à la formation de ses propres opinions, tout en soutenant ceux qui sont moins bien lotis. Cela suggère que les aspects critiques et délibératifs de la citoyenneté, ainsi que la responsabilité éthique envers les autres, constituent une part importante de la citoyenneté des jeunes. Une nouvelle citoyenneté exige que l'on s'intéresse aux questions qui préoccupent les jeunes, telles que la pauvreté, les inégalités, le changement climatique, le chômage des jeunes, l'éducation, la formation, la santé et le bien-être, ainsi que la corruption qui affecte la confiance.³²

L'évolution de la citoyenneté des jeunes se reflète également dans les différentes questions auxquelles ils accordent la priorité. Les questions les plus prioritaires pour les jeunes sont la lutte contre la pauvreté et les inégalités et la lutte contre le changement climatique, avec un accent particulier sur la protection de l'environnement. La dimension de solidarité est complétée par les priorités traditionnelles de la politique de la jeunesse qui préoccupent les jeunes, telles que le chômage des jeunes, les possibilités d'éducation et de formation, ainsi que la santé et le bien-être, en particulier la santé mentale.³³ La corruption en tant qu'indicateur d'intégrité, qui a un impact considérable sur la confiance, s'avère également pertinente.³⁴ La crise politique et humanitaire actuelle liée à l'invasion de l'Ukraine par la Russie figure également en bonne place sur la liste des préoccupations des jeunes - comme c'est le cas pour les autres groupes d'âge - mais les jeunes considèrent que le changement environnemental est tout aussi important pour leurs moyens de subsistance et le classent donc encore plus haut, également beaucoup plus haut que les autres groupes d'âge.³⁵



Principaux enseignements

1. Un nouveau type de jeunes citoyens émerge, avec des normes de citoyenneté différentes, plus axées sur la politique de protestation et l'expression de soi.
2. Les pairs et les réseaux sociaux jouent un rôle plus important dans la formation des convictions politiques des jeunes.
3. Les jeunes sont de plus en plus connectés en réseau, mais ils accordent toujours de l'importance à l'ordre social ainsi qu'à la solidarité et à l'expression de soi.
4. L'environnement, la pauvreté et les inégalités, ainsi que les crises humanitaires, y compris les conflits mondiaux, figurent en bonne place sur la liste des préoccupations des jeunes.
5. Les questions traditionnelles liées à la jeunesse, telles que l'emploi, l'éducation et la formation, ainsi que la santé (mentale) et le bien-être, restent des priorités pour les jeunes.

Lignes directrices

1. Écouter les préoccupations des jeunes et les intégrer dans les politiques.
2. Concevoir des politiques qui intègrent les jeunes en tenant compte de leurs valeurs et de leurs priorités.
3. Reconnaître l'intérêt et les préférences des jeunes également dans des domaines politiques qui ne sont pas traditionnellement associés aux jeunes (par exemple, la politique environnementale, la politique étrangère, la politique de sécurité, la politique de santé, le gouvernement ouvert et la numérisation).
4. Exploiter l'activisme et le pouvoir des jeunes dans leur quête de justice sociale et d'une société durable, juste et ouverte (par exemple, l'activisme des consommateurs; différentes stratégies d'utilisation des outils en ligne).



Exemples pratiques

Chaos/projet de développement urbain de la ville d'Oulu

La méthode CHAOS est un outil de développement urbain et d'approvisionnement progressif. Elle aide efficacement la ville à créer de nouvelles solutions et de nouveaux services avec les ONG locales grâce à la participation des citoyens. Le défi CHAOS, un exemple pratique de la méthode CHAOS, encourage les jeunes citoyens d'Oulu à proposer, créer et mettre en place des solutions créatives et culturelles aux problèmes qu'ils perçoivent eux-mêmes dans leur ville. La co-création est au cœur des projets financés par le CHAOS Challenge, renforçant la confiance entre la ville et les jeunes citoyens et enrichissant la culture d'Oulu avec des projets durables. Voir : <https://use.metropolis.org/case-studies/the-chaos-challenge>

Mécanismes de partage d'informations et de retour d'information adaptés aux jeunes

Des mécanismes de partage d'informations et de retour d'information adaptés aux jeunes devraient être développés, car les jeunes devraient être considérés comme des partenaires dans la gouvernance à tous les niveaux. Par conséquent, les médias sociaux et d'autres outils en ligne devraient être utilisés pour impliquer les jeunes dans la prise de décision au niveau national et local.

Mécanismes de vérification des faits

Un mécanisme de vérification des faits est un processus par lequel l'exactitude des rapports et des déclarations est vérifiée. Il peut être effectué avant ou après la publication du texte. Les vérificateurs de faits examinent le contenu et évaluent son exactitude à l'aide de différentes catégories. Ce mécanisme vise à lutter contre la désinformation en identifiant les contenus potentiellement faux et en fournissant des avertissements ou un contexte supplémentaire sur la base de l'évaluation. Il a le potentiel de corriger les perceptions des citoyens et d'empêcher la diffusion de fausses affirmations. Voir, par exemple, Demagog <https://demagog.sk>

Évaluation participative des jeunes

L'évaluation participative des jeunes est un outil important pour promouvoir l'engagement et l'autonomisation des jeunes et pour s'assurer qu'ils ont leur mot à dire dans les décisions qui affectent leur vie. L'implication des jeunes en tant que partenaires dans le processus d'évaluation permet d'obtenir de meilleures données et des résultats positifs pour toutes les parties prenantes. Les programmes sont renforcés ; les organisations peuvent se transformer et apprendre à intégrer l'engagement des jeunes dans les pratiques normatives ; les jeunes acquièrent de nouvelles compétences et un nouveau capital social. Voir, par exemple, <https://www.jstor.org/stable/10.7721/chilyoutenvi.17.3.0251>



Campagnes d'éducation des électeurs

Pour promouvoir la participation politique, les programmes d'éducation des électeurs sont essentiels. Par conséquent, ces programmes pour la jeunesse devraient se concentrer sur les groupes de jeunes concernés et inclure un contenu lié à la jeunesse. Les projets et programmes axés sur le fonctionnement du système politique revêtent une importance particulière et peuvent souvent être diffusés par le biais de productions médiatiques spécialement conçues pour les jeunes. Voir, par exemple, The league of young voters <https://www.youthforum.org/news/league-of-young-voters-launches-tool-for-young-people-to-compare-political-parties-ahead-of-eu-elections>

4.4. L'impact de l'internet et des médias sociaux sur la participation des jeunes

Comme indiqué précédemment, les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont donné naissance à de nouveaux modèles de citoyenneté des jeunes et à de nouvelles formes d'expression et d'activisme politiques qui ont conduit à une refonte des formes existantes et ouvert de nouvelles voies d'action et d'interaction qui ne sont possibles que dans un espace numérique en réseau.³⁶

Les jeunes d'aujourd'hui sont très actifs politiquement en ligne et préfèrent les médias sociaux comme principaux canaux d'engagement politique.³⁷ Ils se distinguent des autres générations par la manière dont ils s'informent sur les questions politiques et communiquent avec les autres. Les jeunes s'informent principalement en ligne sur les questions politiques et sociales et utilisent diverses sources d'information.³⁸ Les médias sociaux sont la première source d'information sur les questions politiques et sociales pour les jeunes Européens, suivis par les sites web d'actualités, et les outils de médias sociaux préférés sont Facebook, Instagram, YouTube et Twitter. Les jeunes sont plus susceptibles de s'engager dans des questions civiques et politiques par le biais de médias numériques tels que les blogs et les réseaux sociaux que les autres groupes d'âge.³⁹ Ils partagent notamment leurs opinions et diffusent des informations politiques en ligne. Les experts estiment que cette tendance est une solution partielle et qu'elle peut fournir des informations importantes à ceux qui ne s'intéressent pas à la politique institutionnelle.⁴⁰ Cependant, nous ne devons pas oublier qu'il existe des différences significatives entre les différents groupes de jeunes.⁴¹

Des études suggèrent que l'utilisation des médias sociaux à des fins politiques peut accroître la participation politique des jeunes adultes.⁴² Les médias sociaux peuvent aider à développer des compétences et des attitudes qui conduisent à une participation hors



Lignes directrices

1. Investir dans des programmes d'éducation au numérique et aux médias afin de doter les jeunes et les autres parties prenantes des compétences et des connaissances nécessaires pour naviguer dans le monde numérique en toute sécurité, avec compétence et de manière responsable.
2. Envisager des stratégies ciblées pour utiliser efficacement la dimension en réseau de la participation des jeunes aux questions sociales (par exemple, modèles de participation et de communication, campagnes de soutien et de pression, discussions en ligne).
3. Explorer des approches innovantes telles que la gamification et les plateformes interactives pour créer des expériences significatives et immersives qui trouvent un écho chez les jeunes afin de permettre une participation significative des jeunes.
4. Introduire des réglementations et des politiques visant à empêcher la tromperie des jeunes sur les plateformes de médias sociaux, notamment en garantissant leur vie privée, leur bien-être et la vérification des faits.
5. Reconnaître la valeur du travail (numérique) de jeunesse dans la promotion et la sécurisation de la participation des jeunes en ligne.
6. Aborder le problème de la fracture numérique chez les jeunes et son impact sur la participation des jeunes.

Exemples pratiques

Ichmache>Politique

Ichmache>Politik est un projet du Conseil fédéral allemand de la jeunesse (Deutscher Bundesjugendring - DBJR) qui utilise des méthodes numériques (ePartool) pour soutenir la participation des jeunes à l'élaboration des politiques au niveau national. Le DBJR chapeaute des organisations de jeunesse nationales et régionales basées à Berlin. Voir <https://www.schwedt.eu/de/25470>

Applications de vote (conseil), outils couvrant les élections

Il existe plusieurs applications de conseils de vote qui permettent aux jeunes électeurs de décider plus facilement comment voter. Elles fournissent aux jeunes des informations sur la manière de s'inscrire sur les listes électorales, sur la façon de voter et sur les enjeux des élections. Elles informent les électeurs sur les élections à venir et leur fournissent des informations sur les candidats et les enjeux. En outre, des applications en ligne couvrant l'ensemble des élections facilitent le processus électoral et fournissent des informations à ce sujet. Voir, par exemple, Wahl-O-Mat <https://www.bpb.de/themen/wahl-o-mat/45484/archiv/#page-Archiv>



Learning Equality. Living Dignity.
3rd Compass Forum on Human Rights Education
European Youth Centre Budapest, 5-7 October 2016



Campagne #IVoteIWin

L'EYCA s'est associée au Parlement européen pour informer et mobiliser les jeunes afin qu'ils votent aux élections européennes de 2019 et s'approprient le projet européen. La campagne #IVoteIWin a pour but d'engager les jeunes dans le processus démocratique en les laissant prendre les devants, en leur donnant l'espace nécessaire pour poser les questions auxquelles ils ont besoin de répondre lors des débats avec les candidats au niveau national, en les aidant à explorer davantage l'Europe et en célébrant leurs réalisations. Voir <https://eyca.org/european-projects/ivoteiwin-campaign-to-inform-and-mobilise-young-people-for-the-eu-elections-2019>

Vote électronique

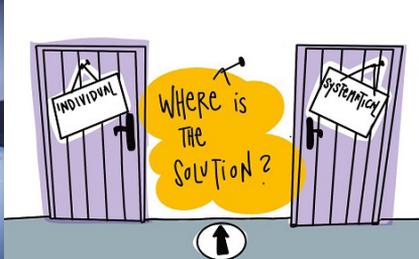
Le vote électronique - la possibilité de voter de n'importe où via l'internet - est un sujet fréquemment à l'ordre du jour de nombreux États qui ont essayé d'augmenter la participation électorale dans le passé. Cette mesure repose sur l'idée que la participation électorale dépend du coût du vote. Hormis les défis techniques liés à la mise en œuvre d'une telle tâche et l'impact sur la citoyenneté, les résultats reflètent l'importance croissante du vote électronique en tant que forme de participation électorale, bien que son impact le plus important soit attendu lorsqu'il s'inscrit dans le cadre d'un programme plus large de démocratie électronique. Voir <https://www.valimised.ee/en/internet-voting-estonia>

Réserve de ressources pour la participation SALTO

Le pool de ressources SALTO sur la participation vise à fournir aux formateurs, aux animateurs de jeunesse, aux responsables de jeunes et aux éducateurs des informations fiables et un accès aux outils en ligne les plus récents. Il aborde les dernières tendances en matière de participation des jeunes, d'éducation aux médias et à l'information, de communication stratégique et de transformation numérique. Il explore les meilleures pratiques, les supports de formation les plus récents et les outils pratiques. Voir <https://participationpool.eu/about/>

4.5 Le rétrécissement des espaces civiques et le rôle du travail de jeunesse dans la résolution de ce problème

Des recherches récentes sur la participation des jeunes en Europe montrent que les espaces, qu'ils soient virtuels, physiques ou juridiques, sont essentiels à la participation des jeunes à une époque où les démocraties se rétrécissent dans le monde entier. Les jeunes sont souvent sous-représentés ou n'ont qu'un accès limité à ces espaces, qui sont étroitement liés à d'importants droits et libertés de l'homme et du citoyen.⁵² L'interaction



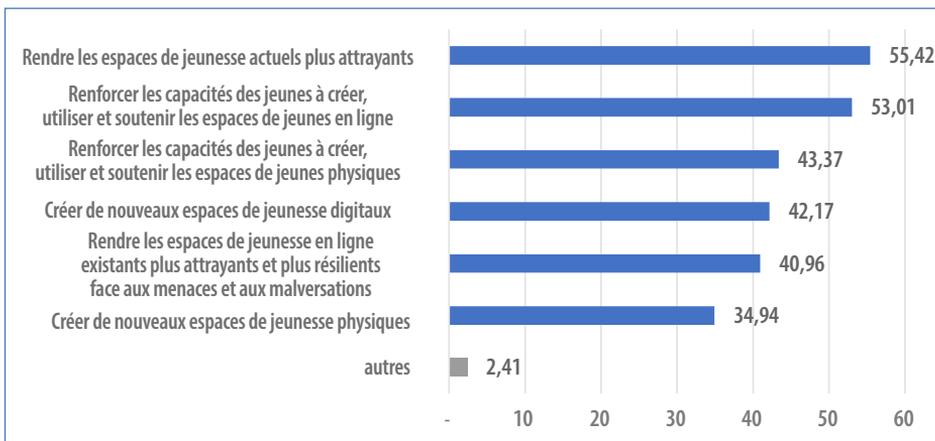
entre l'exclusion sociale, le chômage et l'évolution des modes de participation aux espaces civiques «hors ligne» et «en ligne» (par exemple, les médias sociaux) fait des jeunes le groupe social le plus vulnérable lorsqu'il s'agit de combler le fossé entre les espaces civiques «ouverts» et «non libres». Bien que l'expansion de l'espace civique grâce aux innovations en matière de TIC ait ouvert un certain nombre de possibilités d'amplifier la voix des jeunes et d'autres groupes sociaux vulnérables, les TIC sont en même temps un domaine important pour l'application de la surveillance, de la censure en ligne, du contrôle et de la criminalisation de la dissidence.

La fermeture de l'espace civique a un impact négatif disproportionné sur l'exercice des droits civils fondamentaux des jeunes et sur leur bien-être en général. Comme le travail et les organisations de jeunesse font partie des acteurs clés qui créent et ouvrent l'espace civique pour les jeunes - c'est-à-dire les environnements qui garantissent les voies, les structures et les véhicules qui permettent aux jeunes de s'engager dans une discussion, un dialogue et une action critiques - les entraves au fonctionnement normal de ces organisations nuisent à la participation des jeunes. De nombreuses organisations de jeunesse et de travail de jeunesse font état de pressions politiques et d'ingérences de l'État dans leur travail, ainsi que d'une moindre volonté des autorités de reconnaître les opinions des individus et des organisations. Les agendas technocratiques imposés au travail de jeunesse et aux organisations de jeunesse, tels que la diversification des financements, les rapports détaillés, l'évaluation de l'impact et les indicateurs quantitatifs, perturbent aussi considérablement leur travail. Covid-19 a rendu ces défis encore plus évidents et limite les possibilités du travail de jeunesse et des organisations de jeunesse à long terme.⁵³

Des études ont montré que des espaces civiques efficaces pour les jeunes émergent à la fois hors ligne et en ligne.⁵⁴ Les centres de jeunesse, les organisations, les campus, les espaces publics et les installations sportives fonctionnent comme des espaces civiques efficaces hors ligne. D'autre part, les environnements en ligne, en particulier les sites de réseaux sociaux tels que Facebook, les outils de vidéoconférence et les outils de partage d'images tels qu'Instagram, se sont également révélés cruciaux pour l'engagement des jeunes, en particulier pendant la pandémie de Covid 19. Contrairement à la croyance populaire, le travail de jeunesse et les organisations de jeunesse les plus engagés à endiguer la vague de réduction des espaces civiques pour les jeunes se concentrent déjà sur l'amélioration des espaces hors ligne existants pour les rendre plus attrayants, plutôt que sur la création de nouveaux espaces d'engagement pour les jeunes. Ils reconnaissent également l'immense importance de donner aux jeunes les moyens de créer, d'utiliser et de maintenir avec compétence des espaces de jeunesse en ligne et hors ligne.



Figure 3: Quelles sont les stratégies liées aux espaces jeunesse que votre organisation poursuivra le plus pour garantir l'engagement des jeunes dans la période post-pandémique ?



Source: Deželan (2022)

Principaux enseignements

1. L'espace civique pour les jeunes se rétrécit et la pandémie de Covid 19 a encore aggravé ce problème.
2. Des espaces ouverts en ligne et hors ligne pour les jeunes sont une condition préalable importante pour la participation des jeunes.
3. Le travail et les organisations de jeunesse sont l'un des acteurs les plus importants pour garantir des espaces civiques ouverts et sûrs pour les jeunes.
4. Il ne s'agit pas seulement de créer de nouveaux espaces, mais aussi d'entretenir et d'améliorer les espaces existants.
5. La capacité des jeunes à créer, reconnaître et utiliser de manière compétente les espaces civiques ouverts doit être assurée, notamment avec l'aide du travail de jeunesse et des organisations de jeunesse.



Lignes directrices

1. Reconnaître les défis particuliers auxquels sont confrontés les jeunes dans le cadre du rétrécissement des espaces civiques et la position unique du travail de jeunesse et des organisations de jeunesse pour relever ces défis.
2. Permettre et protéger un environnement sûr, favorable et stimulant pour le travail de jeunesse et les organisations de jeunesse, indépendamment de leur taille, de leur objectif ou de leur situation géographique, afin de promouvoir la participation des jeunes par le biais d'espaces civiques ouverts (par exemple, un environnement juridique favorable, un financement solide, la garantie de la sécurité du personnel et de sa professionnalisation).
3. Éviter les charges administratives et les rapports inutiles, car la paperasserie supplémentaire limite la capacité des organisations déjà faiblement professionnalisées à mettre en œuvre leurs missions, réduisant ainsi l'espace civique.
4. Soutenir l'amélioration des espaces civiques en ligne et hors ligne existants et renforcer la capacité des jeunes, des animateurs de jeunesse et des représentants des organisations de jeunesse à soutenir ces espaces.
5. Reconnaître l'importance des différentes modalités du travail de jeunesse (par exemple, le travail de jeunesse mobile, le travail de jeunesse numérique) pour faciliter la participation des jeunes, en particulier dans les environnements où les possibilités de participation sont faibles (c'est-à-dire les déserts civiques).
6. Collecter des données et introduire des optiques d'analyse qui traitent du rétrécissement des espaces civiques pour les jeunes et mettent en évidence les différences d'accès et d'action parmi les jeunes ayant des identités, des cultures et des communautés différentes.
7. Co-concevoir des programmes et des initiatives visant à ralentir le rétrécissement de l'espace civique sur la base d'éléments concrets et en tenant compte des différences d'accès et de capacités des jeunes.
8. Promouvoir la coopération, les synergies et l'échange d'expériences entre les établissements d'enseignement formel, le travail de jeunesse et les organisations de jeunesse, ainsi qu'au sein du secteur de la jeunesse, en abordant les questions liées à la participation des jeunes.



Exemples pratiques

Dive Maky - Wild Poppies (Young Roma Leaders)

Le projet Young Roma Leaders vise à soutenir les jeunes Roms âgés de 15 à 22 ans en tant qu'activistes et défenseurs et à promouvoir le dialogue entre les décideurs politiques, les praticiens et les jeunes Roms (Crowley et Moxon 2017, 32).

Voyager à l'avance

Travelling Ahead est hébergé par Save the Children à Cardiff. Le projet vise à soutenir les jeunes Sinti, Roms et Gens du voyage de tout le pays de Galles afin de susciter le changement et d'influencer positivement l'élaboration des politiques et des services ainsi que les pratiques au niveau communautaire, local et national (Crowley et Moxon 2017, 43).

L'art de l'éthique dans le travail de jeunesse

Le projet vise à améliorer la qualité et la reconnaissance du travail de jeunesse en promouvant des cadres éthiques aux niveaux politique et pratique en Europe et au-delà. Il vise à sensibiliser les travailleurs de jeunesse et les décideurs politiques à l'importance de l'éthique pour la reconnaissance du travail de jeunesse, à explorer les avantages et les limites des politiques et des mécanismes de soutien existants liés à l'éthique dans le travail de jeunesse, à renforcer les capacités des travailleurs de jeunesse en améliorant leurs compétences en matière de pensée morale et critique, et à introduire des méthodes et des outils de soutien innovants liés à l'éthique dans le travail de jeunesse. Voir <http://www.napor.net/sajt/index.php/sr-yu/medjunarodni-projekti/the-art-of-ethics-in-youth-work>

Youth Focus North West

Youth Focus North West est une organisation caritative du nord-ouest de l'Angleterre. Elle a été créée par les autorités locales de la région pour soutenir le travail de jeunesse et les services publics de jeunesse. Elle gère des programmes de participation des jeunes directement avec les jeunes et fournit des services de mise en réseau et de soutien aux organisations travaillant avec les jeunes (Crowley et Moxon 2017, 48).

Collaboration du travail de jeunesse et des organisations de jeunesse

À l'initiative du Centre PRONI pour le développement de la jeunesse et en coopération avec les municipalités locales et le gouvernement du district de Brcko en Bosnie-Herzégovine, le réseau des clubs de jeunes a été créé en 2007, et 26 clubs de jeunes ont été ouverts et établis dans les communautés locales (villages). Les jeunes se réunissent pour des activités qui promeuvent la culture, la construction de la paix, les droits de l'homme et de la jeunesse, les activités éducatives et sportives, et travaillent en groupe à travers la promotion exceptionnelle du volontariat, de l'activisme, d'un environnement sain et sûr. Voir : ENG - PRONI Centar za omladinski razvoj



MAHIS : «L'OPPORTUNITÉ SE CACHE EN VOUS»

«Mahis» (*L'opportunité est en toi*) est le plus ancien projet de l'Académie de la jeunesse, depuis 1998. Il s'agit de soutenir les jeunes Finlandais, principalement âgés de 13 à 17 ans, en situation de précarité ou ayant moins d'opportunités, par exemple en encourageant leur participation et leur inclusion dans la société et en renforçant leur sentiment d'être capables de prendre leur vie en main. Les formateurs peuvent également demander un soutien financier pour mener à bien des activités conjointes planifiées par les jeunes eux-mêmes. Mahis a financé un total d'environ 2 400 projets de jeunes impliquant un total d'environ 20 000 jeunes défavorisés en Finlande. Voir <https://www.mahis.info/>

Le forum panukrainien des animateurs de jeunesse

Le Forum panukrainien des animateurs de jeunesse est un événement annuel qui comprend un résumé du travail, l'élaboration de plans pour le développement du programme «Animateurs de jeunesse», l'introduction de meilleures pratiques et d'outils pour l'organisation du travail de jeunesse, la formation des animateurs de jeunesse au travail avec les jeunes, la discussion des diverses compétences nécessaires aux animateurs de jeunesse pour répondre efficacement aux besoins et aux demandes des jeunes, et les défis liés aux conséquences négatives de la guerre. Voir <https://youthplatform.com.ua/en/>

Académie européenne du travail de jeunesse

L'Académie européenne du travail de jeunesse vise à promouvoir le développement d'un travail de jeunesse de qualité, à soutenir sa capacité à répondre aux développements actuels et futurs et à contribuer à la création d'une base commune pour le travail et la politique de jeunesse. À cette fin, elle s'attache à soutenir l'innovation dans le travail de jeunesse en réponse aux tendances, aux défis et aux incertitudes auxquels sont confrontés les jeunes dans les sociétés d'aujourd'hui, qui évoluent rapidement. Il fournit une plateforme pour l'échange et la collecte de connaissances sur les tendances et les développements dans le domaine de la jeunesse en Europe et sur les réponses innovantes du travail de jeunesse à ces tendances et développements. Voir <https://www.eayw.net>



Label de qualité du Conseil de l'Europe pour les centres de jeunesse

Le label de qualité pour les centres de jeunesse est un projet visant à promouvoir les centres de jeunesse européens en tant qu'outils de normalisation et exemples de bonnes pratiques dans le domaine de la politique de la jeunesse. Il vise à partager les connaissances et à mettre en réseau les centres de jeunesse à travers l'Europe et consiste en un label attribué aux centres de jeunesse qui répondent à un certain nombre de critères de qualité (par exemple, la promotion de la coopération internationale, un mandat clair des autorités publiques, un personnel éducatif interne), une réunion annuelle pour assurer la mise en réseau des centres qui portent le label et de ceux qui y aspirent, et un cours de formation annuel pour le personnel éducatif des centres de jeunesse. Voir <https://www.coe.int/fr/web/youth/quality-label-for-youth-centres>

Le Fonds européen pour la jeunesse

Le Fonds européen pour la jeunesse est un fonds créé en 1972 par le Conseil de l'Europe pour apporter un soutien financier et éducatif aux activités européennes de jeunesse. Il s'agit d'un instrument permettant de faire entendre la voix de la jeunesse à un niveau décisionnel élevé ; il est géré par des organisations non gouvernementales (ONG) de jeunesse et des représentants gouvernementaux, qui décident du programme Jeunesse du Conseil de l'Europe et en assurent le suivi ; il soutient les organisations et réseaux européens non gouvernementaux de jeunesse ; et il promeut la paix, la compréhension et le respect. Voir <https://www.coe.int/fr/web/european-youth-foundation>

Annexe 1 : Le Conseil de l'Europe et son service de la jeunesse

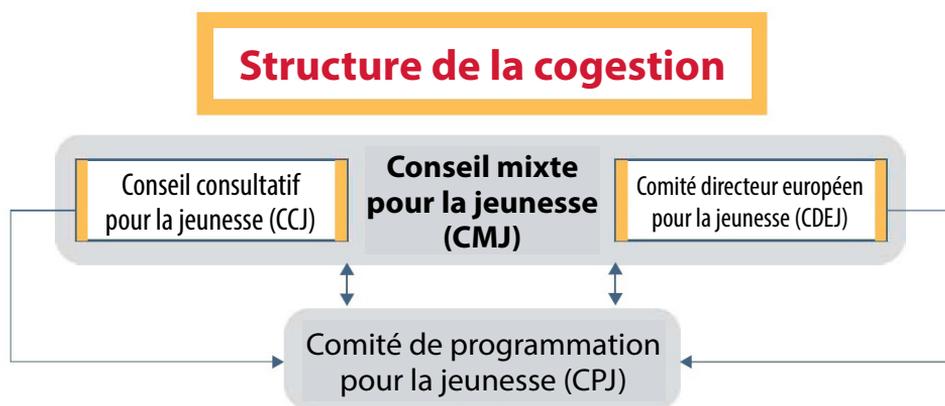
Le Conseil de l'Europe est une organisation intergouvernementale créée en 1949. Il compte actuellement 46 États membres et a son siège à Strasbourg. Ses principales valeurs et sa mission sont les droits de l'homme, la démocratie et la primauté du droit. Le Conseil de l'Europe établit des normes pour ses 46 États membres, coopère avec ses États membres et la société civile dans les domaines liés à sa mission principale, et surveille les droits de l'homme et la mise en œuvre de ses normes dans ses États membres.

Le Service de la jeunesse fait partie de la Direction de la participation démocratique au sein de la Direction générale de la démocratie et de la dignité humaine (DGII) du Conseil de l'Europe. Le service élabore des lignes directrices, des programmes et des instruments juridiques pour le développement de politiques de jeunesse cohérentes et efficaces aux niveaux local, national et européen. Il apporte un soutien financier et éducatif aux activités internationales de jeunesse et s'efforce de rassembler et de diffuser l'expertise et les connaissances sur les jeunes Européens.

Le Conseil de l'Europe guide les États membres dans l'élaboration de leurs politiques nationales de jeunesse au moyen d'un ensemble de recommandations et d'autres textes qui garantissent un niveau minimum de normes en matière de politique de jeunesse en Europe. Il a créé plusieurs normes et modèles qui définissent une participation significative des jeunes et le système de cogestion est un exemple vivant de démocratie participative. Il s'agit d'un lieu de réflexion commune et de coproduction, combinant la voix des jeunes Européens et celle des autorités publiques responsables des questions de jeunesse, ce qui conduit à un partage et à une évaluation de l'expérience.

La voix des jeunes Européens est représentée par le Conseil consultatif sur la jeunesse (CCJ), composé de 30 représentants d'ONG et de réseaux de jeunesse. Les représentants des ministères et des organismes chargés des questions de jeunesse dans les États membres se réunissent au sein du Comité directeur européen pour la jeunesse (CDEJ). Le Conseil mixte sur la jeunesse (CMJ) est l'organe cogéré qui réunit le Conseil consultatif et le CDEJ.

Depuis 2014, le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux met en œuvre l'initiative Rejuvenating Politics pour promouvoir la participation des jeunes à la vie publique et à la prise de décision aux niveaux local et régional. Le programme des jeunes délégués permet à des jeunes de tous les États membres du Conseil de l'Europe de siéger aux côtés de représentants élus locaux et régionaux dans une assemblée européenne afin de s'exprimer dans les débats officiels et d'influencer les décisions du Congrès du point de vue des jeunes. En outre, le Forum mondial de la démocratie, créé en 2012, est une plateforme de dialogue et d'innovation en matière de gouvernance démocratique qui s'attaque aux principaux défis de la démocratie en encourageant le débat entre les différents acteurs.



Annexe 2 : Autres documents pertinents du Conseil de l'Europe sur la participation des jeunes

Autres documents pertinents de l'océ sur la participation des jeunes

Recommandation Rec(2006)14 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la citoyenneté et la participation des jeunes à la vie publique (https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805d716f)

Résolution 152 (2003) sur la Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale (<https://rm.coe.int/la-charte-europeenne-revisee-de-la-participation-des-jeunes-a-la-vie-l/168071a4ad>)

Recommandation Rec(2004)13 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale (https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805dbd21)

Recommandation CM/Rec(2018)4 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la participation des citoyens à la vie publique locale (<https://rm.coe.int/16807954c4>)

Recommandation n° R (97) 3 du Comité des Ministres aux Etats membres sur la participation des jeunes et l'avenir de la société civile (https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016804d2c30)

Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale (<https://rm.coe.int/168071b53c>)

Le vote à 16 ans - Conséquences sur la participation des jeunes aux niveaux local et régional [Rapport CG/2015\(29\)8 - Résolution 387 \(2015\)](#)

Lever les obstacles à la participation des jeunes : adopter une lingua franca pour les collectivités locales et régionales et les jeunes [Rapport CG/2015\(29\)7 - Résolution 386 \(2015\)](#) ; [Recommandation 376 \(2015\)](#)

Autonomiser les jeunes Roms par la participation : conception de politiques efficaces aux niveaux local et régional [Rapport CG\(26\)8 - Résolution 366 \(2014\)](#) ; [Recommandation 354 \(2014\)](#)

Jeunesse et démocratie : l'évolution de l'engagement politique des jeunes [Rapport CG\(23\)9 - Résolution 346 \(2012\)](#) ; [Recommandation 327 \(2012\)](#)

Résolution 463 (2021) du Congrès : «Travail de jeunesse : le rôle des collectivités locales et régionales»¹ <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=0900001680a1701c>

Annexe 3 : lectures complémentaires sur les principales tendances en matière de participation des jeunes

évolution de la définition de la participation	Ekman, J. et Amnå, E. (2012). Political participation and civic engagement: Towards a new typology. <i>Human Affairs</i> , 22(3), 283-300. doi: 10.2478/s13374-012-0024-1
	Stuart Fox, (2014). Est-il temps d'actualiser la définition de la participation politique? <i>Parliamentary Affairs</i> , 67(2), 495-505. doi: 10.1093/pa/gss094
	Theocharis, Y., & Deth, J. W. van. (2018). La participation politique dans un monde en mutation: Défis conceptuels et empiriques dans l'étude de l'engagement citoyen. Routledge Taylor & Francis Group. https://doi.org/10.4324/9780203728673
	Pickard, S. (2019). Les jeunes et les élections générales de 2017: «Le tremblement de terre des jeunes». Palgrave Macmillan. doi: 10.1057/978-1-137-57788-7_10
	Kiilakoski, T. (2020). Perspectives sur la participation des jeunes. Bruxelles: Partenariat pour la jeunesse. Retrieved from https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/59895423/Kiilakoski_Participation_Analytical_Paper_final_05-05.pdf/b7b77c27-5bc3-5a90-594b-a18d253b7e67
La nouvelle citoyenneté (engagée) des jeunes	Loader, B. D., Vromen, A. et Xenos, M. A. (2015). <i>The networked young citizen: Social media political participation and civic engagement</i> . Routledge.
	Navarria, G. (2019). Le citoyen en réseau. Dans G. Navarria (Ed.), <i>The Networked Citizen</i> (pp. 37-57). Palgrave Macmillan. https://doi.org/10.1007/978-981-13-3293-7_3
	Amnå, E. et Ekman, J. (2014). Standby citizens: Diverses facettes de la passivité politique. <i>European Political Science Review</i> , 6(2), 261-281. https://doi.org/10.1017/s175577391300009x
	Dalton, R. J. (2008). Citizenship norms and the expansion of political participation. <i>Political Studies</i> , 56(1), 76-98. https://doi.org/10.1111/j.1467-9248.2007.00718.x

L'évolution des répertoires de participation	O'Toole, T. (2016). Au-delà des récits de crise : Changing Modes and Repertoires of Political Participation Among Young People. In Kallio, K., Mills, S., & Skelton, T. (Eds.), <i>Politics, Citizenship and Rights</i> . Geographies of Children and Young People, vol. 7. Springer. https://doi.org/10.1007/978-981-4585-57-6_2
	Quaranta, M. (2018). Les répertoires de la participation politique : Macroeconomic conditions, socioeconomic resources, and participation gaps in Europe (Conditions macroéconomiques, ressources socioéconomiques et écarts de participation en Europe). <i>International Journal of Comparative Sociology</i> , 59(4), 319-342. https://doi.org/10.1177/0020715218800526
	Rosanvallon, P. (2008). <i>Counter-democracy politics in an age of distrust (La politique de contre-démocratie à l'ère de la méfiance)</i> . Cambridge University Press.
	Norris, P. (2002). <i>Le phénix démocratique : Réinventer l'activisme politique</i> . Cambridge University Press.
	Ogou-Corbi, V., & Rossino, G. (2021). Survivre (et même prospérer) pendant une crise : les expériences des organisations de jeunesse pendant la pandémie de Covid-19, Partenariat Jeunesse. https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/121425749/POY+youth+organisations+and+Covid-19+Ogou+Rossino.pdf/5029a213-fd7e-1560-09d5-766e002f0589
les espaces civiques en ligne et hors ligne et le rôle du travail de jeunesse et des organisations de jeunesse	Deželan, T., Laker, J. et Sardoč, M. (2020). <i>Sauvegarder l'espace civique pour les jeunes en Europe</i> . Bruxelles : Forum européen de la jeunesse. Consulté sur https://tools.youthforum.org/policy-library/wp-content/uploads/2021/04/SAFEGUARDING-CIVIC-SPACE-FOR-YOUNG-PEOPLE-IN-EUROPE-2020_v4.0-1.pdf
	Deželan, T. et Yurttagüler, L. (2021). <i>Le rétrécissement de l'espace civique démocratique pour les jeunes</i> . Bruxelles : Partenariat pour la jeunesse. Retrieved from https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/59895423/TDLY_CSYP.pdf/cb8643c1-2707-0f1b-3f81-f13704dc9081
	Deželan, T. (2021). <i>Espace et participation pour tous : 8ème cycle du processus de dialogue jeunesse de l'UE : rapport d'enquête sur la jeunesse dans le cadre du trio de présidences Allemagne-Portugal-Slovénie</i> . Ljubljana : R Slovénie. Extrait de https://jugenddialog.de/wp-content/uploads/2022/01/Youth-Survey-Report-EUYD8.pdf
	Deželan, T. (2022). <i>L'impact de Covid-19 sur la participation des jeunes et les espaces de jeunesse</i> . Bruxelles : Partenariat Jeunesse. Retrieved from https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/72351197/The+impact+of+the+covid-19+pandemic+on+youth+spaces.pdf/9bfe2c91-6cc1-2fdf-4d3f-7197b350fd7d

<p>une participation et une représentation significatives des jeunes</p>	<p>Bárta, O., Boldt, G. et Lavizzari, A. (2021). La participation politique significative des jeunes en Europe: Concepts, modèles et implications politiques. Partenariat Jeunesse. https://edoc.coe.int/fr/les-jeunes-en-europe/10301-meaningful-youth-political-participation-in-europe-concepts-patterns-and-policy-implications-research-study.html</p>
	<p>UNESCO pour l'IADN. (2019). S'engager de manière significative avec les jeunes : Guidance and training for UN staff. Unesco. https://www.un.org/development/desa/youth/wp-content/uploads/sites/21/2021/05/Meaningfully-engaging-youth-Guidance-training-UN-staff.pdf</p>
	<p>Crowley, A. et Moxon, D. (2017). Formes nouvelles et innovantes de participation des jeunes aux processus décisionnels. Conseil de l'Europe. https://edoc.coe.int/en/module/ec_addformat/download?cle=6cb5da3513bd26085ee3fad631ebb37a&k=4e59a2702d083c31feb54326d92efcad</p>
<p>la participation en ligne et le rôle de l'internet</p>	<p>Soler-i-Martí, R. (2015). Youth political involvement update: measuring the role of cause-oriented political interest in young people's activism. <i>Journal of Youth Studies</i>, 18(3), 396-416. https://doi.org/10.1080/13676261.2014.963538</p>
	<p>Loader, B. D., Vromen, A. et Xenos, M. A. (2015). <i>The networked young citizen: social media political participation and civic engagement</i>. Routledge. https://www.routledge.com/The-Networked-Young-Citizen-Social-Media-Political-Participation-and-Civic-Loader-Vromen-Xenos/p/book/9781138781146</p>
	<p>Matthes, J. (2022). Les médias sociaux et l'engagement politique des jeunes adultes : entre mobilisation et distraction. <i>Online Media and Global Communication</i>, 1(1), 6-22. https://doi.org/10.1515/omgc-2022-0006</p>
	<p>Boulianne, S. et Theocharis, Y. (2020). Young people, digital media, and engagement: a meta-analysis of research (Les jeunes, les médias numériques et l'engagement: une méta-analyse de la recherche). <i>Social Science Computer Review</i>, 38(2), 111-127. https://doi.org/10.1177/0894439318814190</p>

1. <https://rm.coe.int/background-document-youth-sector-strategy-2030-french/1680a0bb77>
2. <https://rm.coe.int/4e-sommet-des-chefs-d-etat-et-de-gouvernement-du-conseil-de-l-europe/1680ab40c0>
3. Mutlu Cukurova, Rose Luckin & Ed Baines (2018) The significance of context for the emergence and implementation of research evidence: the case of collaborative problem-solving, *Oxford Review of Education*, 44:3, 322-337, DOI: [10.1080/03054985.2017.1389713](https://doi.org/10.1080/03054985.2017.1389713).
4. Barton, A. et Welbourne, P. (2005). Context and its significance in identifying 'what works' in child protection. *Child Abuse Review*, 14, 177-194.
5. Le Comité des Ministres est le principal organe décisionnel du Conseil de l'Europe. Le Comité des ministres élabore des recommandations à l'intention des États membres du Conseil de l'Europe sur des questions relatives aux droits de l'homme, à la démocratie ou à l'État de droit. Une recommandation n'est pas contraignante pour les États membres, mais elle fournit un cadre politique et des propositions que les gouvernements peuvent mettre en œuvre au niveau national. Une recommandation est un outil de coordination qui garantit des actions harmonisées dans un domaine spécifique au niveau européen.
6. Le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux est une institution du Conseil de l'Europe chargée de renforcer la démocratie locale et régionale. En tant que porte-parole des municipalités et des régions d'Europe, il s'efforce de favoriser la consultation et le dialogue politique entre les gouvernements nationaux et les collectivités locales et régionales, en coopérant avec le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Les Résolutions se réfèrent aux collectivités locales et/ou régionales, ainsi qu'à leurs associations ou au Congrès lui-même.
7. Annexe à la Recommandation 128 (Charte européenne révisée sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale), Préambule, Par. 1.
8. Pickard, S. (2019). *Politique, protestation et jeunes : Participation politique et dissidence dans la Grande-Bretagne du 21e siècle*. Londres : Palgrave Macmillan.
9. Berger, B. (2009). Political Theory, Political Science, and the End of Civic Engagement (Théorie politique, science politique et fin de l'engagement civique). *Perspectives on Politics* 7 (2), 335-350; Pickard, S. (2019). *Politique, protestation et jeunes : Political Participation and Dissent in 21st Century Britain*. Londres : Palgrave Macmillan.
10. Ekman, J. et Amnå, E. (2012). Political participation and civic engagement : Towards a new typology. *Human Affairs*, 22(3), 283-300. <https://doi.org/10.2478/s13374-012-0024-1>
11. Pickard, S. (2019). *Politique, protestation et jeunes : Participation politique et dissidence dans la Grande-Bretagne du 21e siècle*. Londres : Palgrave Macmillan.
12. Rosanvallon, P. (2008). *Counter-democracy politics in an age of distrust (La politique de contre-démocratie à l'ère de la méfiance)*. Cambridge University Press.
13. Marsh, D., O'Toole, T. et Jones, S. (2007). *Young people and politics in the UK: Apathie ou aliénation ?* Basingstoke : Palgrave Macmillan.
14. Martin, A. (2012). *Les jeunes et la politique : Comparing Anglo-American democracies*. Abingdon : Routledge; Pickard, S. (2019). *Politics, Protest and Young People : Political Participation and Dissent in 21st Century Britain*. Londres : Palgrave Macmillan.
15. Weiss, J. (2020). Qu'est-ce que la participation politique des jeunes ? *Revue de la littérature sur la participation politique et les attitudes politiques des jeunes. Frontiers in Political Science*, 2(1).
16. Deželan, T. et Moxon, D. (2021). *Influencer et comprendre les modèles de participation politique des jeunes : La perspective européenne*. Bruxelles : Parlement européen.
17. Par exemple, Parlement européen (2021). *Enquête sur la jeunesse 2021*. Bruxelles : Parlement européen; SVE (2022) : EVS Trend File 1981-2017. Archives de données GESIS, Cologne.
18. Deželan, T. et Moxon, D. (2021). *Influencer et comprendre les modèles de participation politique des jeunes : La perspective européenne*. Bruxelles : Parlement européen.
19. Parry, G., Moyser, G. et Day, N. (1992). *Political Participation and Democracy in Britain*. Cambridge : Cambridge University Press.
20. Wattenberg, M. P. (2012). *Is Voting for Young People ? 3e éd.* Boston : Pearson Education Inc; Garcia, A. G. (2014). *La participation politique des jeunes en Europe occidentale : continuité ou changement générationnel ?* Basingstoke : Palgrave Macmillan.

21. Van Biezen, I., Mair, P., & Poguntke, T. (2012). Going, going, . . . gone ? Le déclin de l'adhésion aux partis dans l'Europe contemporaine. *European Journal of Political Research*, 51(1), 24-56; Deželan, T. (2015). Les jeunes et la vie démocratique en Europe: Que faire après les élections européennes de 2014? Bruxelles: Forum européen de la jeunesse.
22. Étude sur les valeurs européennes (2020). Étude sur les valeurs européennes 2017: Integrated Dataset (EVS 2017). Cologne: GESIS Data Archive. Fichier de données ZA7500 Version 4.0.0.
23. Deželan, T. et Moxon, D. (2021). Influencer et comprendre les modèles de participation politique des jeunes: La perspective européenne. Bruxelles: Parlement européen.
24. Tremmel, J. (2006). Establishing intergenerational justice in national constitutions (Établir la justice intergénérationnelle dans les constitutions nationales). Dans J. Tremmel (Ed.), *Handbook of Intergenerational Justice*. Cheltenham: Edward Elgar.
25. Deželan, T. (2015). Les jeunes et la vie démocratique en Europe: Que faire après les élections européennes de 2014? Bruxelles: Forum européen de la Jeunesse.
26. Macedo, S., et al. (2005). *Democracy at risk: How political choices undermine citizen participation and what we can do about it*. Washington, DC: Brookings Institution Press.
27. Soler-i-Martí, R. (2014). Youth political involvement update: Measuring the role of cause-oriented political interest in young people's activism. *Journal of Youth Studies*, 18(3), 396-416.
28. Dalton, R. J. (2009). *The Good Citizen: How a Younger Generation is Reshaping American Politics*. Washington, DC: CQ Press.
29. Gordon Hava, R. et Taft, J. K. (2011). Rethinking youth political socialization - teenage activists talk back. *Youth and Society*, 43(4), 1499-1527; Bennett, W. L., Wells, C. et Rank, A. (2009). Young citizens and civic learning: Two paradigms of citizenship in the digital age. *Citizenship Studies*, 13(2), 105-120; Vraga, E. K., Bode, L., Yang, J. H., Edgerly, S., Thorson, K., Wells, C., & Shah, D. V. (2014). Political influence across generations: Partisanship and candidate evaluations in the 2008 election. *Information, Communication and Society*, 17(2), 184-202;
30. Rainie, H. et Wellman, B. (2012). *En réseau: Le nouveau système d'exploitation social*. Cambridge, MA: MIT Press.
31. Xenos, M., Vromen, A. et Loader, B. D. (2014). The great equalizer? Patterns of social media use and youth political engagement in three advanced democracies. *Information Communication and Society*, 17(2), 151-167.
32. Parlement européen (2021). Enquête sur la jeunesse 2021. Bruxelles: Parlement européen. Consulté sur <https://www.europarl.europa.eu/at-your-service/en/be-heard/eurobarometer/youth-survey-2021>;
33. Dalton, R. J. (2009). *The Good Citizen: How a Younger Generation is Reshaping American Politics*. Washington, DC: CQ Press.
34. Deželan, T. (2022). L'impact du Covid-19 sur la participation des jeunes et les espaces de jeunesse. Brussels: Youth Partnership, p. 15. <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/72351197/The+impact+of+the+covid-19+pandemic+on+youth+spaces.pdf/9bfe2c91-6cc1-2fdf-4d3f-7197b350fd7d>
35. Deželan, T. et Moxon, D. (2021). Influencer et comprendre les modèles de participation politique des jeunes: La perspective européenne. Bruxelles: Parlement européen.
36. Eurobaromètre standard STD99: Eurobaromètre standard 99 - Printemps 2023. https://data.europa.eu/data/datasets/s3052_99_4_std99_eng?locale=en
37. Sloam, J. (2016). Diversity and voice: The political participation of young people in the European Union (Diversité et voix: la participation politique des jeunes dans l'Union européenne). *The British Journal of Politics and International Relations*, 18(3), 521-537.
38. Smith, A., Lehman Schlozman, K., Verba, S. et Brady, H. (2009). Internet et l'engagement civique. Pew Research Center, Pew Internet and American Life Project, Washington DC. Consulté sur [http://www.pewinternet.org/files/old-media/Files/Reports/2009/The Internet and Civic Engagement.pdf](http://www.pewinternet.org/files/old-media/Files/Reports/2009/The%20Internet%20and%20Civic%20Engagement.pdf)
39. Martin, A. (2012). *Les jeunes et la politique: Comparing Anglo-American democracies*. Abingdon: Routledge.
40. Deželan, T. (2015). Les jeunes et la vie démocratique en Europe: Que faire après les élections européennes de 2014? Bruxelles: Forum européen de la Jeunesse.
41. Matthes, J. (2022). Les médias sociaux et l'engagement politique des jeunes adultes: Entre mobilisation et distraction. *Online Media and Global Communication*, 1(1), 6-22.
42. Parlement européen (2021). Enquête sur la jeunesse 2021. Bruxelles: Parlement européen. Tiré de <https://www.europarl.europa.eu/at-your-service/en/be-heard/eurobarometer/youth-survey-2021>
43. Kahne, J. et Bowyer, B. (2018). La signification politique de l'activité des médias sociaux et des réseaux sociaux. *Political Communication*, 35(3), 470-493.

43. Matthes, J. (2022). Les médias sociaux et l'engagement politique des jeunes adultes : Entre mobilisation et distraction. *Online Media and Global Communication*, 1(1), 6-22.
44. Eckstein, K., Noack, P. et Gniewosz, B. (2012). Attitudes à l'égard de l'engagement politique et volonté de participer à la politique : Trajectoires throughout adolescence. *Journal of Adolescence*, 35(3), 485-495.
45. Bakker, T. P., & de Vreese, C. H. (2011). De bonnes nouvelles pour l'avenir? Young people, Internet use, and political participation. *Communication Research*, 38(4), 451-470; Stern, M. J. et Dillman, D. A. (2006). Community participation, social ties, and use of the Internet. *City & Community*, 5(4), 409-425;
46. de Zúñiga, H. G., Veenstra, A., Vraga, E. et Shah, D. V. (2009). Digital democracy : Reimagining pathways to political participation. *Journal of Information Technology & Politics*, 7(1), 36-51.
47. Lutz, C., Hoffmann, C. P., & Meckel, M. (2014). Beyond just politics : Une revue systématique de la littérature sur la participation en ligne. *Premier lundi*, 19(7).
48. Chadwick, A. (2006). *Internet politics : États, citoyens et nouvelles technologies de communication*. New York : Oxford University Press.
49. Dimitrova, D. V. et Matthes, J. (2018). Les médias sociaux dans les campagnes politiques à travers le monde : Défis théoriques et méthodologiques. *Journalism & Mass Communication Quarterly*, 95(2), 333-342.
50. Heiss, R. et Matthes, J. (2021). Funny cats and politics : Do humorous context posts impede or foster the elaboration of news posts on social media ? *Communication Research*, 48(1), 100-124.
51. Par exemple, Société canadienne de pédiatrie, Groupe de travail sur la santé numérique, Ottawa, Ontario, Le temps d'écran et les jeunes enfants : Promouvoir la santé et le développement dans un monde numérique, *Paediatrics & Child Health*, volume 22, numéro 8, décembre 2017, pages 461-468, <https://doi.org/10.1093/pch/pxx123>; Babic, M. J., Smith, J. J., Morgan, P. J., Eather, N., Plotnikoff, R. C., & Lubans, D. R. (2017). Associations longitudinales entre les changements de temps d'écran et les résultats en matière de santé mentale chez les adolescents. *Mental Health and Physical Activity*, 12, 124-131. <https://doi.org/10.1016/j.mhpa.2017.04.001> ;
52. Deželan, T., Laker, J. et Sardoč, M. (2020). *Sauvegarder l'espace civique pour les jeunes en Europe*. Bruxelles : Forum européen de la jeunesse.
53. Deželan, T. (2022). *L'impact de Covid-19 sur la participation des jeunes et les espaces de jeunesse*. Bruxelles : Partenariat Jeunesse. Retrieved from <https://pjp-eu.coe.int/documents/42128013/72351197/The+impact+of+the+covid-19+pandemic+on+youth+spaces.pdf/9bfe2c91-6cc1-2fdf-4d3f-7197b350fd7d>
54. Deželan, T. (2022). *L'impact de Covid-19 sur la participation des jeunes et les espaces de jeunesse*. Bruxelles : Partenariat pour la jeunesse.

La pérennité des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe repose sur la créativité, les compétences, l'engagement social et la contribution des jeunes, ainsi que sur leur confiance en l'avenir. Cette participation significative des jeunes est possible dans un environnement où les jeunes peuvent se réunir librement et former des associations ou des processus politiques, y adhérer et y être actifs.

Les lignes directrices ont pour objectif d'améliorer la mise en œuvre de la Recommandation du Comité des Ministres Rec(2006)14 relative à la citoyenneté et la participation des jeunes à la vie publique, et la Résolution du Congrès 152(2003) sur la Charte européenne sur la participation des jeunes à la vie locale et régionale. Elles fournissent des orientations plus claires et des exemples concrets pour aider les États membres et les autres acteurs concernés à favoriser la participation des jeunes, ainsi que pour aider les organisations de jeunesse à accéder aux politiques du Conseil de l'Europe qui les concernent directement.

Ce faisant, elles complètent la **Déclaration de Reykjavik** adoptée à l'issue du 4e Sommet du Conseil de l'Europe, qui envisage une nouvelle approche de la participation des jeunes sous la forme de l'inclusion d'une perspective de la jeunesse dans les délibérations intergouvernementales et autres de l'Organisation. En encourageant et en soutenant une participation significative des jeunes à la prise de décisions, la perspective des jeunes améliorera l'efficacité des politiques publiques et renforcera les institutions démocratiques.

Cette publication vise à atteindre divers groupes cibles afin de promouvoir la participation des jeunes dans différents domaines et à différents niveaux - local, national, international. Il vise également à inclure les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, les organisations de jeunesse, les individus et les groupes concernés par la participation des jeunes, ainsi que d'autres acteurs concernés, dans la réalisation de cet objectif.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent. Il comprend 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.

www.coe.int

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE